

LA NOUVELLE LOI SUR LES MINES ENTRE EN VIGUEUR

Cap sur une exploitation durable et responsable

L'Algérie vient de promulguer une nouvelle loi sur les mines, redéfinissant en profondeur le régime juridique applicable aux activités d'infrastructure géologique, de recherche et d'exploitation des substances minérales et fossiles. Ce texte, qui s'inscrit dans une stratégie nationale de valorisation et de protection du patrimoine minéral, vise à attirer les investissements, optimiser la gestion des gisements et renforcer la transparence dans le secteur. P 3



FINANCEMENT DES PME **Les garanties accordées par la CGCI atteignent 35 mds DA en 2024**

La Caisse de garantie des crédits d'investissements pour les PME (CGCI-PME) a accordé, en 2024, des garanties (hors secteur agricole) pour des financements bancaires dépassant 35 milliards de DA, contre environ 28 milliards DA en 2023, selon un bilan de cet organisme.

P 2

NIVEAU DE VIE ET DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES

Lancement incessamment d'une enquête nationale

La Haut-Commissaire à la numérisation, M. Meriem Benmouloud a supervisé, avant-hier à Alger, le lancement d'une session de formation au profit des cadres chargés de préparer l'enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages, prévue pour le mois d'octobre prochain.

P 4

APRÈS L'ANNULATION DE 8 CONCESSIONS

Récupération de 148 ha de foncier destiné à l'aquaculture à Oran

Pas moins de 145 hectares d'espaces maritimes et 3 hectares d'espaces terrestres (148 ha) ont été récupérés suite à l'annulation de 8 concessions destinées à la création d'entreprises d'aquaculture, a indiqué le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Menouer Meghni Sandid.

P 2

EAU POTABLE
**Plus de 120 000 analyses
par an pour garantir la
qualité** P 2

PARTENARIAT INDUSTRIEL
**Le groupe Sider
renforce sa coopération
avec le malaisien Lion** P 3

4^e ÉDITION DE L'IATF À ALGER DÉBUT
SEPTEMBRE
**Une étape stratégique dans
le processus d'intégration
africaine** P 16

EAU POTABLE

Plus de 120000 analyses par an pour garantir la qualité

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) a indiqué, lundi dans un communiqué, que ses services effectuent plus de 120000 analyses sur des échantillons prélevés à partir de différents points du réseau de production et de distribution, afin de s'assurer de la qualité et de la potabilité de l'eau, réaffirmant son engagement à fournir une eau de haute qualité répondant aux besoins quotidiens des citoyens. Cette annonce intervient parallèlement à la publication par la société des résultats des analyses de contrôle de la qualité de l'eau du robinet pour le deuxième trimestre de l'année en cours, concernant les wilayas relevant de sa compétence (Alger et Tipaza). Ces analyses sont effectuées sous la supervision du laboratoire central de la "SEAL", accrédité selon la norme ISO 17025 par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), rappelle la société. Les analyses de contrôle, menées dans les communes du centre, de l'est et de l'ouest de la wilaya d'Alger, ainsi que celles de la wilaya de Tipaza, ont permis à la "SEAL" de conclure que "les résultats obtenus démontrent la qualité et la potabilité de l'eau distribuée, conformément à l'ensemble des normes nationales et internationales en la matière". Par ailleurs, et afin de préserver cette qualité, la "SEAL" a rappelé aux citoyens et à ses clients la nécessité d'assurer un nettoyage et une désinfection réguliers des réservoirs, citernes et autres moyens de stockage d'eau se trouvant à leur niveau.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE

Les cinq méga-projets solaires

Avec plus de 20 centrales solaires en construction et un potentiel parmi les plus élevés au monde, l'Algérie accélère la cadence pour concrétiser ses ambitions de production d'énergie propre. Les cinq plus grands projets en cours représentent à eux seuls une part stratégique de l'objectif national de 115 gigawatts à l'horizon 2035, et marquent un tournant dans la politique énergétique du pays.

Synthèse Selma R

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de plans ambitieux visant à réduire la dépendance quasi totale au gaz pour la production d'électricité et à porter la part des énergies renouvelables à 27 % d'ici 2030. L'année 2024 a constitué un jalon important dans la mise en œuvre des programmes solaires, avec l'attribution de contrats dans le cadre de deux programmes majeurs de capacités : 1 000 MW et 2 000 MW, sous la supervision de la société publique Sonelgaz. Selon des rapports consultés par la plateforme spécialisée «Energy Platform» (basée à Washington), les cinq principaux projets solaires en Algérie sont répartis sur 15 wilayas du Sud et du Centre, avec une participation notable d'entreprises chinoises, turques et locales, à travers des accords couvrant plus de 20 centrales solaires. Avec une capacité totale de 780 MW, le

groupement CWE-HXCC réalise cinq centrales implantées à Batna, Guellet Sidi Saad, Douar El Maa, El Abadla et Ouled Djellal. Ces installations utilisent la technologie avancée TOPCon, garantissant un rendement optimisé et une réduction significative des pertes électriques. La centrale de Hassi Delaa, dans la wilaya de Laghouat, développée par l'entreprise turque Özgün, affichera une capacité de 362 MW d'ici fin 2025. Dans le même esprit, l'entreprise algérienne Cosider pilote la centrale de Ouargla (300 MW) et développe également deux projets à Béchar (250 MW) et Touggourt (150 MW).

Présence renforcée des entreprises chinoises

Deux autres sociétés chinoises, CSCEC et PowerChina, contribuent activement à cette expansion. CSCEC construit une centrale de 300 MW à El Oued et une autre de 200 MW à El M'Ghair. De son côté, PowerChina développe à Bir Naâm

(Biskra) une centrale de 220 MW, qui produira à terme 400 millions de kWh par an et générera 600 emplois directs, ainsi qu'un autre projet de 150 MW à Khenguet Sidi Nadjji. En 2024, l'Algérie a lancé les travaux de quatre centrales solaires (de 80 à 220 MW chacune) dans le cadre d'un programme global de 3 000 MW. Sonelgaz a signé des accords pour la construction de 20 nouvelles centrales réparties sur 12 wilayas. Ces projets stratégiques visent à diversifier le mix électrique, réduire la dépendance au gaz et renforcer la sécurité énergétique, tout en ouvrant la voie à une augmentation des exportations d'énergie. Avec un objectif de 115 GW de capacités renouvelables à l'horizon 2035, l'Algérie ambitionne de s'imposer comme un acteur énergétique régional majeur. Les chantiers en cours traduisent la volonté du pays de transformer son immense potentiel solaire en moteur de croissance économique durable.

FINANCEMENT DES PME

Les garanties accordées par la CGCI atteignent 35 mds DA en 2024

Par R E.

La Caisse de garantie des crédits d'investissements pour les PME (CGCI-PME) a accordé, en 2024, des garanties (hors secteur agricole) pour des financements bancaires dépassant 35 milliards de DA, contre environ 28 milliards DA en 2023, selon un bilan de cet organisme. Durant cet exercice, la CGCI-PME a garanti 561 opérations de crédits d'investissement pour une valeur globale supérieure à 35 milliards de DA, soit une hausse

de 30% du nombre de dossiers traités par rapport à 2023 (431 dossiers) et une progression de 26% en valeur. Créée en 2006, la CGCI-PME a pour mission d'octroyer des garanties financières aux banques, contre le paiement d'une prime représentant 0,5 % du montant du crédit, afin de couvrir une grande partie du risque encouru en cas de non remboursement. Ce mécanisme vise à encourager les banques à financer les PME et à faciliter l'accès de ces dernières aux crédits. Depuis son lancement, la Caisse a ga-

ranti 5256 projets d'investissement pour un montant cumulé de crédits garantis dépassant 114 milliards de DA à fin 2024. Le montant des indemnisations versées en 2024 s'est établi à 2,3 milliards DA, tandis que le total des décaissements effectués par la Caisse depuis sa création a atteint 8,6 milliards DA. Sur le plan de la transformation digitale, la CGCI-PME a poursuivi en 2024 le développement de sa plateforme de souscription en ligne "e-garantie", lancée en 2023, afin d'optimiser les services offerts aux

banques et institutions financières. Cette solution permet de souscrire en temps réel à la garantie, tout en gérant électroniquement l'ensemble des documents contractuels (demande de garantie, tableau d'amortissement, factures, déclaration de sinistre). La Caisse a également mis en œuvre plusieurs actions pour se conformer à la loi 18-07 relative à la protection des données à caractère personnel, en renforçant la sécurité des informations traitées et la protection de la vie privée des parties prenantes.

APRÈS L'ANNULATION DE 8 CONCESSIONS

Récupération de 148 ha de foncier destiné à l'aquaculture à Oran

Par R E.

Pas moins de 145 hectares d'espaces maritimes et 3 hectares d'espaces terrestres (148 ha) ont été récupérés suite à l'annulation de 8 concessions destinées à la création d'entreprises d'aquaculture, a indiqué le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Menouer Meghni Sandid. M. Meghni Sandid a précisé à l'APS que la commission de wilaya chargée de l'octroi des conces-

sions pour la création d'entreprises d'aquaculture a procédé, dimanche, dans le cadre de l'assainissement du registre des projets d'investissement dans ce secteur, à l'annulation des concessions dont les bénéficiaires n'ont pas respecté leurs engagements contractuels avec le secteur. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du processus d'assainissement du foncier destiné à l'investissement dans la wilaya d'Oran, a-t-il noté. Il s'agit de la deuxième opération de ce

type après celle engagée par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture, en 2024, qui avait permis de récupérer 125 hectares d'espaces maritimes, portant ainsi la superficie totale récupérée au cours des deux dernières années à 273 hectares. Dans ce contexte, M. Meghni Sandid a souligné que les objectifs fixés pour 2025 incluent la récupération de 100 hectares, dans le cadre des opérations d'assainissement et d'amélioration de la gouvernance de l'exploitation du

foncier maritime et terrestre dédié à cette activité importante. Il a ajouté que les espaces récupérés feront ultérieurement l'objet d'études pour de nouveaux projets d'investissement dans le domaine de l'aquaculture, lesquels seront examinés "avec plus d'attention", notamment en ce qui concerne les capacités financières des investisseurs, afin de garantir la réalisation effective des projets et d'éviter le gel inutile du foncier public.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse 01, rue Bachir Attar Sidi M'hamed Alger email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42 Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

LA NOUVELLE LOI SUR LES MINES ENTRE EN VIGUEUR

Cap sur une exploitation durable et responsable

L'Algérie vient de promulguer une nouvelle loi sur les mines, redéfinissant en profondeur le régime juridique applicable aux activités d'infrastructure géologique, de recherche et d'exploitation des substances minérales et fossiles. Ce texte, qui s'inscrit dans une stratégie nationale de valorisation et de protection du patrimoine minéral, vise à attirer les investissements, optimiser la gestion des gisements et renforcer la transparence dans le secteur.

Par Sirine R.

Cette nouvelle loi, n° 25-12, signée le 3 août en cours par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et publiée dans le Journal officiel (JO) n° 52, vise ainsi à renforcer l'attractivité du secteur des mines en Algérie et à améliorer le climat d'investissement, à travers une série de mesures d'incitation et de dispositions encourageant l'investissement minier, tout en renforçant la transparence. La loi confirme que toutes les substances minérales et fossiles, qu'elles soient découvertes ou non, situées sur le territoire national ou dans les espaces maritimes relevant de la souveraineté de l'État, constituent un bien public appartenant à la collectivité nationale. Leur exploitation s'effectuera dans le respect des principes du développement durable, avec une interdiction stricte d'activités minières dans les sites protégés au titre de la législation nationale ou des conventions internationales. Le patrimoine minéral comprend notamment les substances radioactives, les combustibles solides, les métaux précieux, les pierres précieuses et semi-précieuses, les météorites, ainsi que les substances non métalliques destinées aux matériaux de construction. La liste précise des substances relevant du régime des mines et de celui des carrières sera fixée par arrêtés ministériels. Le texte établit une distinction claire entre les phases de « prospection », « exploration » et « exploitation ». En effet, la prospection minière regroupe les examens topographiques, géologiques et géophysiques, ainsi que la reconnaissance préliminaire des minéraux en surface. Quant à l'exploration minière, elle englobe les études géologiques détaillées, les forages, les analyses physiques et chimiques, les essais de valorisation et l'évaluation de la faisabilité économique des projets, en intégrant les impératifs environnementaux et la gestion de l'après-mine. En outre, l'exploitation minière comprend l'extraction, la concentration et la valorisation des substances, limitée aux opérations de première transformation. Les transformations industrielles ultérieures sortent du cadre minier.

Dans cette nouvelle loi, le rôle des deux agences spécialisées a été consolidé. L'Agence nationale des activités minières (ANAM), chargée de la gestion des titres miniers, du suivi des opérations et de l'application des normes, et l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), responsable de la réalisation et du contrôle des travaux d'infrastructure géologique, de la production et de la diffusion des cartes géologiques officielles, ainsi que de la prévention des risques géologiques hors sismicité.

Mesures environnementales et fiscales incitatives

Ces agences, dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, disposeront de ressources provenant notamment des frais de délivrance et de modification des titres miniers, ainsi que de dons et legs. Par ailleurs, et afin de garantir la préservation des sites et de limiter l'impact environnemental, la loi impose l'élaboration d'un plan de développement et d'un plan de réhabilitation pour chaque projet minier. Les exploitants pourront bénéficier de provisions déductibles fiscalement destinées à financer la reconstitution des gisements et la remise en état des lieux après exploitation. En outre, la gestion de l'après-mine inclura la protection de la santé des populations riveraines, la sécurité publique et la restauration écologique des sites. En introduisant des définitions précises, des obligations claires pour les opérateurs et un cadre institutionnel modernisé, cette loi ambitionne de rendre le secteur minier algérien plus attractif pour les investisseurs tout en assurant la conservation à long terme d'un patrimoine naturel stratégique et non renouvelable.

Création de la police des mines

La nouvelle loi sur les mines marque un tournant décisif dans la régulation du secteur minier en Algérie. L'État renforce son contrôle administratif et technique des activités minières, en mettant en avant la création d'un « corps spécialisé » de police des mines et l'ins-

tauration d'un arsenal de sanctions pénales dissuasives. Désormais, les activités de recherche et d'exploitation minières seront étroitement surveillées par les ingénieurs des mines de l'Agence nationale des activités minières (ANAM). Ces agents assermentés, formant la nouvelle « police des mines », auront pour mission de garantir le respect de l'hygiène, de la sécurité, et des règles de l'art minier. Leur rôle ne se limite pas au simple suivi des travaux. Ils sont habilités à inspecter, à tout moment, les sites d'extraction, à exiger la présentation de documents, à prélever des échantillons, et à « ordonner des mesures d'urgence » en cas de danger imminent. En effet, la création de la police des mines est considérée comme une avancée majeure pour la prévention des accidents et la protection de l'environnement. La loi insiste également sur la « protection des ressources hydriques », de la biodiversité, des voies publiques, mais aussi des « sites archéologiques », souvent menacés par des travaux non réglementés. Des périmètres de protection peuvent désormais être institués autour des sites géologiques ou miniers remarquables, avec obligation d'obtenir l'avis préalable des agences spécialisées pour toute activité. Le nouveau cadre légal prévoit également une « batterie de sanctions pénales ». Par exemple, toute exploitation sans autorisation est passible de 1 à 3 ans de prison et jusqu'à 3 millions de dinars d'amende. L'abandon non autorisé de sites miniers peut valoir jusqu'à 2 ans de prison. Ainsi, le non-respect des mesures de sécurité en cas de danger, prescrites par les ingénieurs, est puni de 6 mois à 2 ans de prison. En somme, cette loi vise à instaurer un climat de responsabilité dans un secteur stratégique, où les enjeux environnementaux et économiques sont considérables. Le renforcement du contrôle et des sanctions témoigne d'une volonté claire de lutter contre l'exploitation anarchique, prévenir les accidents, et protéger les richesses naturelles et culturelles du pays. Les autorités espèrent ainsi attirer davantage d'investissements responsables, dans un cadre juridique clair, stable, et respectueux des standards internationaux.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 66,6 dollars

Les cours du pétrole oscillent lundi dans l'attente des chiffres de l'inflation aux Etats-Unis et du sommet Trump-Poutine prévu vendredi, qui pourrait jouer sur les sanctions visant le pétrole russe. Vers 10H00 GMT (12H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, progressait légèrement de 0,08%, à 66,64 dollars. Le West Texas Intermediate, pour livraison en septembre, reculait à peine de 0,03%, à 63,86 dollars. Les investisseurs sont dans l'attente de la publication mardi de l'indice des prix à la consommation (CPI) pour juillet aux Etats-Unis, un indicateur clé de l'inflation. Ces chiffres "seront cruciaux avant la réunion de la Fed en septembre", insiste Kathleen Brooks, analyste chez XTB, car une baisse des taux pourrait être compromise par "une inflation supérieure aux attentes". Des taux directeurs élevés ralentiraient l'accès au crédit, ce qui pourrait peser sur la demande mondiale de pétrole. Donald Trump et Vladimir Poutine doivent par ailleurs se rencontrer vendredi en Alaska pour discuter d'un possible apaisement du conflit en Ukraine. "Trump est très peu susceptible d'imposer des sanctions sur le pétrole russe tant que ce processus est en cours", estime Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB Research. La trêve tarifaire entre Pékin et Washington doit prendre fin mardi, date à laquelle les droits de douane pourraient revenir à des niveaux plus élevés. "Le marché semble très détendu" et penser "qu'un accord sera finalement conclu", commente cependant Russ Mould, analyste chez AJ Bell. La poursuite de la trêve commerciale entre Washington et Pékin pourrait ainsi limiter les incertitudes sur le marché pétrolier.

Agence

PARTENARIAT INDUSTRIEL

Le groupe Sider renforce sa coopération avec le malaisien Lion

Par R E.

La délégation du Groupe industriel Sider, composée de Khaladi Houari Miloud, Président-Directeur Général du groupe SIDER, et de Messaoud Bellili, Président-directeur général de la Société nationale de sidérurgie (SNS), ainsi que de plusieurs cadres de la Société nationale holding de l'industrie sidérurgique, a poursuivi sa visite officielle en Malaisie au sein du Groupe Lion, a indiqué le groupe dans un communiqué. Cette visite inclut plusieurs tournées dans différentes unités de production du groupe, notamment des complexes dé-

diés à la fabrication de produits sidérurgiques, de tôles, ainsi que de cartes et composants électroniques. Des explications détaillées ont été fournies à la délégation, ajoute la même source, sur les technologies utilisées et les produits fabriqués dans ces unités, parmi lesquelles une usine spécialisée dans la production des cartes électroniques de dernière génération pour le contrôle du fonctionnement des machines, une aciérie, ainsi que l'usine-mère du Groupe Lion. Au cours de cette visite, la délégation a été reçue par Son Excellence l'Ambassadeur d'Algérie en Malaisie, M. Abdelhafid Bounour, qui a salué et encouragé cette initiative pré-

cieuse. Il a affirmé qu'elle contribuera sans aucun doute à renforcer les opportunités de coopération et de partenariat entre le Groupe industriel Sider et le Groupe malaisien Lion. Son Excellence a également souligné l'importance de ce groupe dans le secteur industriel malaisien, en tant qu'investisseur majeur dans de nombreux domaines. L'Ambassadeur a exprimé son espoir que cette visite donne un élan fort au processus de coopération entre les deux pays, à travers la concrétisation d'investissements importants du Groupe Lion en Algérie. Il a rappelé que les dirigeants du groupe ont, à plusieurs reprises, manifesté leur intérêt pour inves-

tir en Algérie dans différents secteurs stratégiques dans une première phase, suivie, dans un second temps, par d'autres domaines clés, incluant la sidérurgie, l'aluminium, l'énergie, l'industrie mécanique et électronique, les industries minières, l'agriculture et l'agroalimentaire. La délégation du Groupe industriel Sider a clôturé sa visite en Malaisie par une réunion officielle de haut niveau au siège du Groupe Lion, au cours de laquelle les deux parties ont discuté des moyens de concrétiser d'importants projets d'investissement et d'élaborer une feuille de route pour poursuivre et consolider ce partenariat prometteur à l'avenir.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
Le ministre Kouidri reçoit une délégation du SNAPO

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri a reçu, dimanche à Alger, une délégation du Syndicat national des pharmaciens d'Officine (SNAPO), conduite par son président, Sami Tirache, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, plusieurs préoccupations professionnelles liées à l'activité des pharmaciens ont été abordées, notamment les défis relatifs à l'organisation du marché des produits pharmaceutiques et à la fluidité de l'approvisionnement des pharmacies pour assurer la disponibilité des médicaments aux citoyens outre les mécanismes relatifs à la distribution des médicaments au niveau national, selon le communiqué. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres consultatives entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique et les différents partenaires sociaux et professionnels, conclut le communiqué.

TIZI- OUZOU
Un ouvrier décède après une chute d'un bâtiment

Un ouvrier est décédé dimanche après avoir fait une chute du haut d'un bâtiment en construction dans le village d'Imaloucene, relevant de la commune de Tizimizar, à 30 km à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime âgée de 43 ans n'a pas survécu à ses blessures graves. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Azazga, sont intervenus pour transporter et déposer son corps à la morgue de l'hôpital d'Azazga. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes du drame.

NIVEAU DE VIE ET DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES

Lancement incessamment d’une enquête nationale

La Haut-Commissaire à la numérisation, M. Meriem Benmouloud a supervisé, avant-hier à Alger, le lancement d'une session de formation au profit des cadres chargés de préparer l'enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages, prévue pour le mois d'octobre prochain. Dans une allocution à cette occasion, Mme Benmouloud a indiqué que cette formation vise à former les superviseurs d'enquêtes statistiques, à renforcer leurs compétences techniques et à leur fournir les outils méthodologiques adoptés dans ce domaine, en procédant à l'unification des concepts et des mécanismes de collecte et d'analyse des données. Cette session de formation, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août courant, bénéficiera à pas moins de 308 enquêtrices et 84 contrôleurs désignés par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour mener cette enquête, a-t-elle précisé, ajoutant que 25 spécialistes du

personnel de l'Office national des statistiques (ONS) ont été mobilisés à cet effet. Concernant l'enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages algériens, qui s'étendra sur une durée de 13 mois, Mme Benmouloud a estimé que ce projet est "une étape importante" dans le processus de réformes globales engagées par l'Etat, nécessitant "des fondements solides", basés sur une connaissance étayée par des données précises. Cette opération statistique vient en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la fiabilité des statistiques et des indicateurs socio-économiques pour une plus grande efficacité, a-t-elle précisé. L'enquête contribuera, ainsi, a-t-elle ajouté, à l'actualisation et à l'évaluation des statistiques nationales, des comptes économiques et du produit intérieur brut (PIB) sur lequel les autorités publiques s'appuient pour élaborer et évaluer les politiques publiques du pays. Elle permettra également de mieux comprendre la structure sociale et économique des foyers et fournira des "données importantes" sur les modes de dépenses, la répartition des revenus des ménages, l'efficacité des mesures prises pour lutter contre l'inflation et le suivi du pouvoir d'achat des citoyens. Les résultats de l'enquête fourniront, par ailleurs, des données et des statistiques sur l'accès des ménages aux services essentiels tels que l'éducation, la santé, le logement, l'eau, le gaz, l'électricité et l'internet, selon la même responsable, qui a souligné que l'enquête couvrira 540 communes réparties sur 52 wilayas. De son côté, le Directeur Général de l'Office National des Statistiques (ONS), M. Taoufik Hadj Messaoud, a précisé que l'enquête nationale apportera des données "plus précises" et permettra de mieux comprendre le volume des importations, des exportations et des investissements.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE D’ALGER

Organisation d’une campagne de sensibilisation sur la protection solaire

Du 30 juillet au 5 août 2025, l'Association Scientifique des Étudiants en Pharmacie d'Alger (ASEPA) a organisé, pour la première fois en pleine saison estivale, une campagne de sensibilisation sur la protection solaire, visant à informer la population sur les dangers d'une exposition excessive aux rayons ultraviolets (UV) et à promouvoir des comportements protecteurs. L'opération, menée dans différents lieux publics (centres commerciaux, plages et clubs sportifs) a combiné information scientifique, activités ludiques et échanges directs avec les citoyens. Plus de 50 000 personnes ont été touchées, en comptant l'impact sur les réseaux sociaux. L'initiative avait pour objectif de rappeler les risques liés à l'exposition prolongée au soleil, notamment les coups de soleil, le vieillissement prématuré de la peau et certaines maladies cutanées. Les bénévoles ont encouragé l'adoption de gestes simples : utilisation régulière d'une crème solaire à indice élevé, port de vêtements adaptés, de chapeaux et de lunettes de soleil. à travers cette action, l'ASEPA œuvre à promouvoir une culture de prévention durable, notamment chez les jeunes et les populations les plus exposées. La campagne a démarré le 30 juillet au centre commercial Garden City, avant de se poursuivre dans plusieurs sites très fréquentés : Plage El Riad, Port et Club de tennis de Sidi Fredj, Kiffan Club, Plage Azur et, en clôture, le centre commercial Bab Ezzouar. La journée du 5 août, organisée à Plage Azur, a pris la forme d'un grand événement sportif et festif, avec tournois de volley-ball, animations pour enfants, quizz éducatifs et distribution de packs cadeaux. Les organisateurs soulignent, dans un communiqué, la curiosité et l'intérêt manifestés par le

public, qui a posé de nombreuses questions et participé activement aux ateliers interactifs. Les activités pour enfants, conçues sous forme de jeux éducatifs, ont particulièrement séduit les familles. La campagne a également connu un fort relais sur Instagram, grâce à des publications variées – annonces, messages éducatifs et concours interactifs – qui ont généré en

moyenne plus de 10 000 vues chacune. Au total, environ 50 366 personnes ont été atteintes sur les réseaux sociaux. Par son approche à la fois scientifique, ludique et participative, cette campagne aura permis de sensibiliser un large public aux gestes essentiels de protection solaire, tout en inscrivant la prévention dans une démarche durable.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DU DÉVELOPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 11 أوت 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 11 Août 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة			
DA / Kg			دج / كغ			
Produits	معدل	أعلى	أدنى	المنتجات		
	Moyenne	Maximum	Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	61	69	53	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	83	99	67	الطماطم	
	Oignon sec	46	52	39	البصل الجاف	
	Ail sec	482	546	418	الثوم الجاف	
	Carotte	102	113	90	الجزر	
	Navet	154	171	138	لفت	
	Poivron	110	124	96	الفلفل الاخضر	
	Piment	126	143	110	الفلفل الحار	
	Courgette	118	132	104	الكوسة	
	Haricot vert	238	262	214	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	147	161	132	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	373	459	288	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	602	723	480	التمر	
	Banane	455	470	437	الموز	
	Melon	92	105	80	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	73	84	63	البطيخ الاحمر	
	Raisin	232	282	182	العنب	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1782	1908	1655	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	339	351	326	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigée	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	430,00	430,00	0,00	2,01	2,09	7,59	8,14	7450	3 203 500,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1420,00	+1,43	-0,53	0,21	9,13	5,48	70000	99 400 000,00
BIOPHARM	BIO	2 500,00	NC	0,00	0,43	5,38	7,50	7,20	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 283,00	2283,00	0,00	-0,22	0,54	10,89	5,48	6142	14 022 186,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,29	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	384,00	NC	0,00	-4,81	-6,21	3,63	5,47	0	0,00

Les banques publiques algériennes face au défi de la transformation digitale

La présente contribution est issue d’une étude menée au double plan quantitatif et qualitatif sur les conditions et les obstacles qui ont jalonné les processus de transformation digitale mis en œuvre par les Banques publiques algériennes au cours des dernières années. Ces processus se sont accélérés ces dernières années à la lumière de l’impulsion des pouvoirs publics de la numérisation. Les conclusions de l’étude révèlent un retard préoccupant dans la transformation numérique ; en même temps, elles font apparaître des leviers prometteurs pour accélérer le virage numérique.

2^e partie et fin

Par Chérif EUCHI,
Docteur en Management
et Mohamed Chérif BELMIHOUB,
Professeur en Economie Institutionnelle et en Management

Au final, qu’en est-il du client dans tout cela ? Plus de 60% des employés interrogés estiment que l’implication des clients dans la définition des services digitaux reste modérée à faible. Les responsables reconnaissent également que la co-construction avec les usagers est encore peu formalisée. Pourtant, beaucoup soulignent que la demande existe : « Nos clients attendent des services accessibles 24h/24, sur tous les canaux. ». Le second volet de l’étude met en lumière les obstacles majeurs à cette transformation digitale. Du côté des répondants, 58 % désignent les freins managériaux (manque de vision claire et insuffisance des budgets alloués) comme le principal obstacle à la transformation digitale. Par ailleurs, 75 % voient que les freins culturels (culture d’innovation insuffisante et résistance au changement) comme un obstacle majeur aussi. En parallèle, 71,3 % considèrent que l’écosystème bancaire est peu favorable à la mise en œuvre de la transformation digitale. Les entretiens avec les responsables corroborent ces résultats. Ils évoquent un manque de coordination interne, des systèmes d’informations qui ne répondent pas aux exigences de la transformation digitale, un déficit de compétences, ainsi que la lenteur des procédures administratives. Un d’entre eux précise : « Il n’y a pas une interopérabilité entre les organismes de l’État ». Une autre ajoute : « Les cybermenaces et le manque de sensibilisation des clients posent un vrai problème ». Cette réalité montre que les défis de la transformation digitale sont à la fois humains, technologiques, organisationnels et réglementaires. Malgré ces obstacles, les employés questionnés et les responsables interviewés identifient des facteurs clés de succès qui peuvent accélérer la transformation digitale du secteur. En premier lieu, le rôle moteur de la Direction générale ressort avec force : plus de la moitié des répondants (50,3 %) estiment qu’un engagement clair et fort du top management est indispensable pour impulser le changement. Autre facteur majeur, la montée en compétences digitales du personnel, jugée déterminante par 56 % des participants. Former, accompagner et valoriser les employés dans ce virage numérique apparaît comme une priorité stratégique. Vient ensuite la néces-



saire refonte du Business model (modèle d’affaire) des banques : 46 % des répondants considèrent qu’il est temps de repenser en profondeur la manière dont la banque crée et distribue de la valeur à l’ère digitale. La communication, interne comme externe, est également citée comme un facteur décisif : 61,7 % des répondants soulignent qu’un dialogue fluide et continu est essentiel pour fédérer les équipes autour du projet de transformation. Enfin, l’ouverture à l’innovation via des partenariats avec les FinTech est perçue comme un atout à exploiter davantage, pour bénéficier de l’agilité et des solutions technologiques nouvelles. En somme, c’est en actionnant simultanément ces facteurs clés (stratégiques, humains, organisationnels et technologiques) que les banques publiques algériennes pourront réussir pleinement leur transition vers un modèle bancaire digital et durable. Le dernier axe de l’étude a porté sur la perception qu’ont les employés des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (analyse SWOT) qui influencent la capacité de leur banque à réussir sa transformation digitale. Sur le plan des forces, une majorité significative des répondants (64,3 %) estime que la réputation solide de leur banque et la confiance durable des clients constituent un levier stratégique majeur pour accompagner le virage numérique. Cette relation de proximité et de fidélité avec la clientèle est perçue comme un socle sur lequel on peut bâtir de nouveaux services digitaux. En ce qui concerne les faiblesses, 58,3 % des employés interrogés pointent le retard accumulé dans l’intégra-

tion des technologies numériques avancées (tel que l’Intelligence Artificielle, le Big Data, le Cloud Computing ou encore la Blockchain) comme l’un des principaux freins à une digitalisation efficace. Ce retard technologique est souvent associé à un manque de vision stratégique claire et à des investissements insuffisants en infrastructure. Du côté des opportunités, 46,3 % des répondants identifient la croissance continue de la demande des clients pour les services bancaires en ligne et mobiles comme une chance à saisir. Cette évolution des comportements, notamment depuis la pandémie, crée un contexte favorable pour innover, élargir l’offre digitale et répondre aux nouvelles attentes d’accessibilité, de rapidité et de personnalisation. Enfin, sur le registre des menaces, 50,3 % des participants expriment une inquiétude vis-à-vis des risques liés à la sécurité des données. La digitalisation croissante des services expose en effet les banques à des cyberattaques, à la perte de données sensibles, ou encore à des atteintes à la confidentialité, ce qui pourrait compromettre la confiance des usagers et ralentir l’adoption des solutions digitales. Cette étude offre aux dirigeants des banques publiques algériennes une grille de lecture structurée pour évaluer leur niveau de maturité digitale, identifier les freins internes/externes, et prioriser les leviers d’action. Ainsi, pour réussir leur transition digitale, les banques publiques algériennes doivent adopter une approche intégrée reposant sur :
• La définition d’une stratégie digitale claire, partagée et déclinée à tous les ni-

veaux opérationnels.
• Un engagement fort de la Direction Générale, traduisant une réelle volonté de changement, via des moyens humains, techniques et financiers.
• La modernisation des infrastructures technologiques et l’interconnexion des systèmes d’information bancaires.
• La valorisation et la montée en compétences des employés, par des programmes de formation continue adaptés aux nouveaux outils numériques.
• L’instauration de dispositifs formels d’écoute et de co-création avec les clients, afin de garantir une adéquation entre l’offre digitale et les attentes du marché.
• La refonte progressive du Business Model bancaire, pour intégrer de nouveaux canaux, de nouveaux partenaires (Fintechs) et de nouvelles logiques de valeur. Ces actions doivent s’inscrire dans une démarche progressive mais structurée, centrée sur la valeur ajoutée pour le client et la performance organisationnelle. Enfin, l’approche de cette étude, combinant résultats quantifiés et appréciations de terrain, montre que la transformation digitale ne peut se résumer à l’acquisition de technologies. Il s’agit d’un processus global, qui implique une révision profonde des pratiques organisationnelles, des modèles d’affaires, et des relations avec les clients. C’est à ce prix que les banques publiques algériennes pourront franchir un cap décisif vers une digitalisation véritablement inclusive, performante et durable.

OUM EL BOUAGHI
Lancement des travaux de réalisation d’une station d’épuration des eaux usées à Ain Fakroun

Les travaux de réalisation d’une station d’épuration des eaux usées (STEP) ont été "récemment" lancés dans la commune d’Ain Fakroun (Oum El Bouaghi), a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya de l’hydraulique, Halim Bessaih. En réalisation à la sortie nord-ouest de la commune d’Ain Fakroun, sur une superficie de 10 hectares, cet équipement a nécessité un investissement public de 2 milliards de dinars dans le cadre des programmes sectoriels, selon le même responsable. Notant que le délai contractuel imparti à la construction de cet équipement est fixé à 22 mois, M. Bessaih a ajouté que cette STEP est appelée à traiter quotidiennement 16.000 m3 d’eaux usées provenant de sources domestiques ou industrielles. Le directeur de l’hydraulique a également souligné que les eaux traitées seront utilisées à des fins agricoles, d’autant qu’un périmètre irrigué sera aménagé à proximité de cette future STEP qui permettra aussi de protéger l’environnement et la nappe phréatique contre la pollution, tout en protégeant la population des risques de maladies à transmission hydrique (MTH).

EL-MENIAA
Maintenance de plus de 450 km de réseau de distribution de gaz

Les services de l’entreprise de distribution de l’électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya d’El-Meniaa ont procédé à la maintenance de 454 km du réseau public de distribution de gaz, à travers les communes de la wilaya, a indiqué dimanche dans un communiqué, la cellule de communication de cette entreprise. La même source a précisé que l’opération de maintenance du réseau de gaz réalisée, durant le premier semestre de l’année en cours, a bénéficié à 12.109 clients, relevant également l’entretien de 156 soupapes de gaz et 79 colonnes montantes. Les techniciens des services de la maintenance de Sonelgaz ont également procédé à la vérification globale de 2.891 raccords et de six (6) convertisseurs de pression de gaz, est-il précisé dans le communiqué. Entrant dans le cadre du plan annuel de maintenance, l’opération a pour objectif de veiller à la sécurité et la viabilité du réseau de distribution ainsi qu’à la continuité du service public, a souligné la source.

MILA

Journées d’explication des dispositions de la circulaire interministérielle relative à l’assainissement du foncier agricole

La direction de la wilaya de Mila de l’Office national des terres agricoles (ONTA) a entamé l’organisation de journées d’information destinées à expliquer les dispositions de la circulaire interministérielle n 2 du 1^{er} juin 2025 relative à l’assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l’Etat, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de wilaya de cet Office, Fouad Bounab.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l’APS, que les services de l’ONTA ont élaboré un programme de proximité devant toucher plusieurs communes de la wilaya pour informer les agriculteurs des nouvelles dispositions introduites par cette circulaire, au sujet du foncier agricole relevant du domaine privé de l’Etat, concédé sous différentes modalités, notamment par des actes de concession. Ce programme a été lancé fin juillet à Oued Endja, où une rencontre a été organisée avec un grand nombre d’agriculteurs, permettant aux responsables de la direction, accompa-

gnés de différents acteurs du secteur agricole, d’expliquer les dispositions de la circulaire interministérielle n 2, notamment les formules de sortie de l’indivision et de désistement du droit de concession, a-t-on ajouté de même source. Des rencontres similaires seront également organisées dans différentes communes pour informer le plus grand nombre d’agriculteurs activant sur le territoire de la wilaya de Mila du contenu de cette circulaire, dont les dispositions s’inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour assainir le foncier agricole. Le directeur local de l’ONTA a sou-

ligné, dans le même contexte, que la commission de wilaya chargée de l’assainissement du foncier agricole a été "récemment" installée, et se chargera d’étudier les différents dossiers et de les trancher avant la fin de l’année en cours 2025, conformément aux instructions dans ce sens du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le même responsable a conclu en affirmant que la commission a entamé la réception des dossiers des agriculteurs afin de les traiter en conformité avec les termes de la circulaire interministérielle n 2 du 1^{er} juin 2025.

TAMANRASSET

Entrée en service de l’hôpital “Défunt Moudjahid Guemama Mohamed”

L’hôpital "Défunt Moudjahid Guemama Mohamed", à Tamanrasset, est entré, officiellement, en service, dimanche, dans le cadre de "la poursuite des efforts visant à renforcer les structures sanitaires de la wilaya", indique un communiqué du ministère de la Santé. "En application des recommandations du ministre de la Santé, sous la

supervision du directeur de la Santé et de la population de la wilaya de Tamanrasset, et dans le cadre des efforts consentis pour l’amélioration du système de santé et des prestations dispensées aux citoyens, l’hôpital "Défunt Moudjahid Guemama Mohamed" (240 lits), sis au quartier Taberkat, est entré, officiellement, en service, dimanche 10 août

2025", précise le communiqué. Ce projet important vient "en parachèvement du processus de renforcement des structures de santé dans la wilaya, pour une meilleure prise en charge des malades et une couverture sanitaire optimale au profit des populations de la région.

ILLIZI

Des opérations pour éliminer les “points noirs” sur le réseau d’assainissement

Le secteur de l’hydraulique dans la wilaya d’Illizi a retenu une série d’opérations pour éliminer les “points noirs” sur le réseau d’assainissement au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du secteur. Une enveloppe financière de l’ordre de 48 millions DA, puisée de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités

locales a été mobilisée pour concrétiser ces opérations, a indiqué le chef de service de la mobilisation des ressources en eau, Achour Bouanika. Aussi, ces opérations sont scindées en deux lots, a-t-on précisé soulignant que le premier lot, dont le marché a été octroyé et est actuellement au niveau du contrôle budgétaire pour engagement et sera lancé "aussitôt après".

Le deuxième lot sera programmé ultérieurement, a-t-on ajouté. Dans les détails, le même responsable a relevé que le premier lot concerne les quartiers Tikenouine, Ain El-Kours et Haï-Essalem, alors que le second touchera les quartiers Haï El-Wasset, Khemaya Amghar, Haï-Belbachir, ainsi que les cités des 40 logements et des 20 logements, a-

t-il détaillé. L’opération vise l’amélioration du service public en matière d’assainissement ainsi que du cadre de vie du citoyen, et la prévention des maladies à transmission hydrique, et ce à travers l’élimination des “points noirs” sur le réseau causés principalement par l’affaîssement des canalisations et leur obstruction, selon la même source.

ORAN

Mise en service prévue de 51 nouvelles cantines scolaires à la prochaine rentrée

Le secteur de l’éducation dans la wilaya d’Oran sera renforcé par 51 nouvelles cantines scolaires à l’occasion de la prochaine rentrée scolaire (2025-2026), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de l’Education. Il s’agit de 14 cantines qui seront mises en service "dès le mois de septembre", lors de la rentrée scolaire, tandis que 37 autres entreront en fonction "d’ici fin décembre au plus tard", au niveau des

écoles primaires et des groupements scolaires répartis à travers les différentes communes de la wilaya, selon la même source. Le même secteur avait déjà bénéficié de 20 cantines scolaires durant l’année scolaire écoulée et de 54 autres durant l’année scolaire 2022-2023, sachant que la wilaya d’Oran dispose actuellement de plus de 335 cantines scolaires réparties sur les établissements scolaires de l’ensemble de ses communes. La même

source a souligné que, grâce à ces nouvelles réalisations, la moitié des établissements scolaires primaires de la wilaya (au nombre de 618 écoles) sera équipée de cantines scolaires. Il a également été rappelé que la couverture financière des repas chauds est passée de 48 % à 100 %, au cours de l’année scolaire précédente, ce qui a permis de faire passer le nombre de repas chauds servis aux élèves de 92.000 à 208.000 repas.

Se réinventer pour se préserver

Le présent est un dialogue entre le passé et l’avenir, l’accompli et l’inaccompli. Il réalise ce que de l’accompli le monde autorise comme nouvel accomplissement.

3^e partie

Par Arezki Derguini (*)

A l’indépendance, la propriété coloniale n’a pas été restituée à la société, à la propriété collective. Elle n’est pas laissée à l’appropriation privée marchande et non marchande. Il ne se constitue pas de fiefs, la terre est officiellement interdite de vente. Elle devient propriété publique sans que ne soient envisagés les termes d’une réappropriation sociale collective et privée. L’État ne veillera pas à établir une propriété des collectivités sur les ruines de la propriété tribale ni ne visera à établir une privatisation de la propriété publique, qu’elle soit de nature exclusive ou non exclusive, comme instrument de la politique du développement et administration de la compétition sociale. La forme de propriété privée n’émèrgera pas des formes de la production et du mouvement d’abstraction du travail. La propriété publique ne sera pas l’objet d’une appropriation privée légale fondée sur le travail. Elle restera l’objet d’une appropriation informelle par la compétition sociale qui aura parfois l’expatriation comme exutoire. L’urbanisation accélérée montre l’étendue de l’appropriation privée informelle des terres, elle montre l’incapacité de la puissance publique à réguler la compétition sociale de manière formelle et économique. Font défaut à la compétition sociale les normes d’une appropriation légitime et d’une compétition performante. L’Etat, les collectivités et l’individu doivent conjuguer leurs efforts si l’on veut donner quelque cohérence à la dynamique globale. Ce n’est que quand la propriété sera simultanément animée par le sens de la propriété publique, de la propriété collective et de la propriété privée non exclusive que leurs efforts seront congruents et complémentaires. L’individu doit se sentir membre d’une collectivité et la collectivité membre d’une société. Autrement dit, il faut remettre de la société et du collectif dans l’individu et inversement. Ce n’est que lorsque ce qui m’appartient appartient aussi à ma « tribu » et à ma société, et inversement, sans que la confusion ne soit la règle, que se développera une dynamique sociale d’accumulation, que la société se donnera un corps articulé, pourra battre d’un seul cœur. La propriété privée doit être ancrée dans la propriété collective et plus largement dans la propriété sociale. Seul un tel ancrage peut retenir sa délocalisation. Un tel ancrage passe par le marché. Ce que tu produis t’appartient, mais m’appartient aussi, parce que je l’achète, le consomme et produis avec. Tu ne décides donc pas de ta production, nous (toi producteur et moi consommateur producteur de force de travail ou d’autre chose) décidons de ta production, de ton importation parce que nous (autres) la validons en l’achetant. Nous ne sommes pas étrangers l’un à l’autre,

nous sommes l’un dans l’autre. La production est consommation et la consommation est production. Le marché est une délibération collective dont l’équipement seul fait la différence avec la délibération collective ordinaire. La Bourse peut être un des lieux de la délibération marchande. La dichotomie de la production et de l’échange a mis en échec le socialisme. Du fait de la colonisation, la propriété publique est la base de départ, mais il faut se rappeler qu’elle a été déracinée de la propriété sociale (par la propriété coloniale) et doit se réenraciner dans une propriété collective (anciennement dominante) pour qu’une propriété privée puisse fleurir et servir la société. Il faut remettre de l’appropriation collective dans la propriété publique et de l’appropriation privée dans la propriété collective. Mais aussi de l’appropriation collective et publique dans la propriété privée. Une généalogie de la propriété doit être établie pour qu’une traçabilité soit possible sans laquelle un État de droit manquerait de soubassement fiscal. L’appropriation collective est désormais essentiellement marchande, économique plutôt que juridique. Nous pouvons être des propriétaires privés en droit, mais nous restons pratiquement des propriétaires collectifs dans nos transactions : nous nous validons mutuellement les travaux.

L’appropriation de soi

Cette question de l’appropriation et de la propriété ne concerne pas seulement la production matérielle, elle concerne aussi la production immatérielle. À l’ère de la quatrième révolution industrielle, on ne peut plus éviter de se poser la question : pouvons-nous accepter d’être mieux connus que nous nous connaissons nous-mêmes ? Avec la masse de données que nous fabriquons sur nous-mêmes, les armées d’analystes et les machines dont nous ne disposons pas et dont d’autres disposent, d’autres que nous nous connaîtront mieux que nous pourrions nous connaître nous-mêmes. L’individu ne se connaît vraiment qu’au travers des autres. Qui a dit que l’on ne peut pas croire ce que dit une société ou une époque d’elle-même ? Les entreprises globales tendent à s’approprier nos faits au travers de machines dont ils ont confectionné les programmes, pour fabriquer une conscience de nous-mêmes que nous ne pourrions pas leur disputer, qu’ils s’efforceraient de gouverner. Ce avec quoi pense et agit l’individu relève du conscient, du volontaire et de l’inconscient, de l’involontaire, du machinal. Si des machines techniques s’approprient nos habitudes et fabriquent notre confort, nous pouvons leur déléguer notre mémoire, leur laisser la gestion de nos habitudes. En tant qu’individus automates nous ne pourrions plus nous passer de ces mémoires extérieures tant il nous plaît d’épargner à nos corps la mémorisation de nos faits et gestes. Mais en tant que collectifs

nous ne pouvons pas accepter de n’avoir d’existence que celle qui nous est proposée par ces machines : voici ce que vous êtes et ce que vous pouvez être ! Nos réseaux sociaux ne doivent pas se résumer à ceux électroniques, ces derniers ne doivent pas prendre en charge nos vies intérieures, nous en fabriquer une. Ils doivent être produits à leur place. Il y a donc dans nos expériences ce qui doit rester tacite, autrement dit ce qui doit relever d’une mémoire collective non explicite, inscrite à même nos corps, une mémoire interne, gestuelle et allusive. Nos corps parlent, leurs traces disent et sont enregistrées, ils ne peuvent rester muets, ils échangent, mais ils peuvent ne pas tout dire de ce que fait ce qui s’échange. Entre ce qui est dit, verbalement ou autrement, et ce qui se fait, s’interposent une culture et un contexte, un codage. Accéder aux codes d’une société c’est accéder à sa gouvernance. Une société sans code est destinée à la dispersion.

La double circulation

Comme il a été dit à propos de l’économie et de son double circuit de circulation des marchandises, il doit y avoir chez le groupe et l’individu un double circuit de l’information, une stratégie de double circulation, de sorte que le circuit domestique puisse préserver son autonomie et contrôler le circuit extérieur. Ce que partagent les individus d’un groupe entre eux, des groupes entre eux d’un côté et ce que l’on partage avec le reste du monde, d’un autre doit être distinct. La double circulation protège de la colonisabilité. La performance d’une économie dépend largement de ce que le circuit domestique apporte au circuit international et en emporte. Quand on pense à la productivité chinoise, on voit ce que le circuit domestique local (sa mécanique) apporte au secteur global international. Quand on pense au transfert de technologie, on peut voir ce qu’il (ce que sa mécanique) prend au circuit international. La supériorité du procès de travail chinois tranche par ce qu’il apporte sa part tacite. Il faut comprendre par la part tacite, ce qui est compris sans être explicité et transcrit objectivement dans le procès de travail et le circuit extérieur de circulation. Il y a ce qui passe dans le groupe et ne passe pas dans ce qui en est transcrit dans le procès de travail. Il y a ce qui est mécanique et ce qui ne l’est pas, l’énergie, la vision. Diffère ce qui est compris dans le circuit domestique et ce qui en est transcrit dans le circuit extérieur. Ce qui est transcrit dans le circuit extérieur étant compris dans le circuit intérieur, mais ne comprenant pas entièrement ce qui circule dans le circuit intérieur. Il ne faut cependant pas voir à la manière occidentale un rapport d’extériorité entre les deux secteurs, mais d’intériorité, à la manière de penser chinoise. Le secteur

domestique enveloppe (sans en avoir l’air ou explicitement) et est au centre du secteur extérieur. Il y a le corps mécanique, le cœur croyant et l’esprit clair. En Chine, cela est facilité par la dualité des langues parlées et de la langue écrite : les langues parlées « parlent » la langue écrite, mais la langue écrite ne « parle » pas, ne transcrit pas les langues parlées. Ce qui circule localement comprend ce qui circule globalement et ce qui circule globalement ne comprend que partiellement ce qui circule localement. On peut de ce point de vue considérer la société comme un corps pensant, et le fonctionnement comme celui d’une machine dont le cerveau (les sens) échappe au contrôle extérieur, d’un corps dont les sens débordent la machine technique. La différence entre les sociétés est dans la qualité de ces sens qui débordent ou pas la machine technique, dans ce cerveau, développé ou rudimentaire. Sans un partage, une appropriation collective de nos expériences que ne fragmenteraient pas les machines, une mémoire collective de ces expériences ne peut pas exister. L’existence de cette mémoire suppose un territoire et un sens commun prévalent où le privé, le collectif et le public sont l’un dans l’autre se différenciant. Chacun se formant à partir des deux autres. Le collectif s’appropriant de manière informelle plutôt que formelle le privé et le public. Ce qui l’appartient l’est de manière formelle, il nous appartient de manière informelle. Nous (informel) validons l’appartenance formelle, privée ou publique. Le formel se détachant de l’informel, mais juste pour être mis en relief, se solidifier temporairement. La qualité de ce « cerveau » dépend de la qualité de la « société civile ». Les sociétés dites développées disposent d’une société civile réelle, ou si l’on préfère d’un capital culturel conséquent. Les sociétés tribales déstructurées ne disposent pas de sociétés civiles. Le développement économique ne les a pas produites, la société et l’État ayant été opposés, les sociétés civiles n’ayant pu émerger de la différenciation sociale d’un espace national ou d’un espace tribal. Les deux espaces se brouillant mutuellement. L’espace national ne peut pas être surimposé aux espaces tribaux, il résulte d’une différenciation sociale complémentaire. Dans la société de classes, il résulte d’une différenciation de la société en classes et de leur complémentarité. Dans la société ne subissant pas une différenciation sociale de classes, il doit émerger de la transformation de l’espace tribal, il doit être en germe dans l’espace tribal, se développant et transformant jusqu’à englober les rapports tribaux et intertribaux. D’intérieur devenant extérieur, enveloppant sans s’externaliser entièrement. Germe et enveloppe tout à la fois, successivement, alternativement.

(A suivre)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif et ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

TUNISIE

Les investissements ont crû de 16,9 % au 1er semestre 2025, à 1,14 milliard \$

Le secteur industriel accapare 37% des projets d'investissements déclarés sur le semestre, grâce notamment aux bonnes performances enregistrées dans les branches de la fabrication des composants automobiles, des équipements aéronautiques et de l'agro-industrie. Le montant global des investissements déclarés dans les divers secteurs d'activité économique en Tunisie a atteint environ 3,3 milliards de dinars (1,14 milliard de dollars) durant le premier semestre 2025, en hausse de 16,9% en glissement annuel, selon des données publiées le jeudi 7 août par l'instance tunisienne de l'investissement (TIA). Dans le détail, ces investissements devraient permettre de créer environ 45 839 opportunités d'emploi, soit une hausse de 4 % par rapport aux six premiers mois de l'année précédente. Les opérations de création (investissements greenfield) représentant 75 % du total des investissements déclarés et 88 % des opportunités d'emplois, contre 25% et 12% respectivement pour les projets d'extension. La ventilation sectorielle des investissements déclarés entre le 1er janvier et le 30 juin de l'année en cours montre que l'industrie accapare 37% de la valeur des investissements déclarés et 39% des emplois projetés. Le secteur des services occupe la deuxième marche du podium avec 23 % de la valeur des investissements, devant l'agriculture (18 %), le tourisme (13 %) et les énergies renouvelables (9 %). Pour ce qui est de la répartition selon la structure du capital, les investissements portés par des investisseurs locaux dominent avec 71% du total des projets annoncés, contre 29% pour les projets impliquant la participation d'investisseurs étrangers.

GRÂCE À LA HAUSSE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE

La production industrielle saoudienne bondit de 7,9 % en juin

La production industrielle de l'Arabie saoudite a augmenté de 7,9 % en glissement annuel pour atteindre 111,9 en juin, grâce à un net rebond de l'industrie manufacturière et à une augmentation de la production de pétrole brut, selon les données officielles.

Les chiffres de l'Autorité générale des statistiques ont également révélé une augmentation de 1,6 % en glissement mensuel de l'indice de production industrielle, soulignant le dynamisme de l'économie non pétrolière du Royaume. L'IPI, qui mesure les variations de la production industrielle dans les secteurs de l'exploitation minière, de la fabrication, des services publics et de la gestion des déchets, est un indicateur clé du programme de diversification Vision 2030 de l'Arabie saoudite. Le chiffre de l'IPI de juin, qui reflète une croissance continue dans le secteur manufacturier, confirme les progrès de l'Arabie saoudite dans ses efforts de diversification économique visant à réduire sa dépendance aux revenus du pétrole brut, qui dure depuis des décennies. Dans son dernier rapport, GASTAT a déclaré : "Les résultats préliminaires indiquent une augmentation de 7,9 % de l'IPI en juin 2025 par rapport au même mois de l'année précédente, soutenue par l'augmentation de l'activité minière et des carrières, de l'activité manufacturière, de l'activité de fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et des activités de fourniture d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de remédiation". Les activités minières et extractives qui comprennent la production de pétrole brut ont augmenté de 6 % par an, la production saoudienne atteignant 9,36 millions de barils par jour, contre 8,83 millions de barils par jour en juin 2024. L'autorité a révélé que le sous-indice des activités manufacturières a augmenté de 11,1 % en juin, soutenu par une augmentation de la fabrication de coke et de produits pétroliers raffinés, qui a bondi de 15,3 %, et de la production de produits chimiques et de produits chimiques, qui a augmenté de 18,7 %. En mai, un rapport séparé publié par GASTAT a révélé que le produit intérieur brut du Royaume a augmenté de 2,7 % en glisse-



ment annuel au cours du premier trimestre, grâce à une forte activité non pétrolière. Commentant les chiffres du PIB, le ministre saoudien de l'économie et de la planification, Faisal Al-Ibrahim, qui préside également le conseil d'administration de GASTAT, a déclaré à l'époque que la contribution des activités non pétrolières à la production économique du Royaume atteignait 53,2 %, soit une augmentation de 5,7 % par rapport aux estimations précédentes. Le sous-indice de l'activité de fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné a augmenté de 5,6 % en juin, par rapport au même mois en 2024. L'autorité a ajouté que le sous-indice de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets et des opérations de remédiation a augmenté de 6,9 % en juin par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, l'indice des activités pétrolières a progressé de 7,7 % en juin, tandis que l'indice des activités non pétrolières a augmenté de 8,6 % au cours de la même période. Sur une base mensuelle, l'activité manufacturière en Arabie Saoudite a augmenté

de 1,4 pour cent, soutenue par la croissance de la production de coke et de produits pétroliers raffinés, qui a augmenté de 1,7 pour cent. Par rapport au mois de mai, les activités minières et de carrières dans le Royaume ont également augmenté de 1,9 pour cent en juin. Dans l'ensemble, l'indice des activités pétrolières a augmenté de 1,9 % en juin par rapport à mai, tandis que les activités non pétrolières ont augmenté de 1,1 % au cours de la même période. L'indice de la production industrielle mesure les changements dans la production industrielle sur la base de la classification internationale type par industrie, couvrant les secteurs de l'exploitation minière, de la fabrication, des services publics et de la gestion des déchets. Les données de S&P Global montrent que le secteur privé non pétrolier du Royaume est resté robuste en juillet, avec un indice des directeurs d'achat de 56,3, dépassant celui des Émirats arabes unis (52,9), du Koweït (53,5) et du Qatar (51,4).

EGYPTE

L'inflation enregistre 13,1 % en juillet 2025 contre 14,4 % en juin

Selon les données de l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS), le taux d'inflation annuel s'est établi à 13,1 % en juillet 2025, contre 25,2 % en juillet de l'année passée. Le taux d'inflation mensuel en Egypte a reculé de 0,6 % en juillet 2025 atteignant 13,1 %, contre 14,4 % en juin 2025, selon les données de l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS), publiées dimanche 10 août. L'indice général des prix à la consommation s'est établi à 256,5 points, marquant ainsi le deuxième mois consécutif de repli. Le système des points dans le contexte de l'inflation est une méthode pour déterminer l'impact de chaque compo-

sante (aliments, logements, transport...) sur le taux de l'inflation global. Pour le calculer, on multiplie le taux d'inflation d'une catégorie spécifique par son poids dans le panier de consommation total. Ce ralentissement s'explique principalement par la nette diminution des prix de certains produits alimentaires de base : viandes et volailles (4,9 %), fruits (11 %) et légumes (7 %). En moyenne, les prix de l'alimentation ont reculé de 3 % par rapport à juin.

Des hausses continues

En revanche, des hausses plus importantes ont été relevées pour les boissons alcoolisées (5,3 %), le tabac (7,8

%) et certains services liés au logement et à l'ameublement. D'autres catégories ont également augmenté : 0,4 % pour les céréales et le pain, 0,2 % pour le poisson, les produits laitiers, le fromage et les œufs. Il est important de signaler que le taux d'inflation annuel avait atteint 25,2 % en juillet 2024 ; les 13,1 % de juillet 2025 représentent donc une remarquable baisse. Cette modération annuelle est principalement liée au recul des prix des légumes (15,4 %) et des viandes et volailles (1,3 %), bien que d'autres segments comme l'énergie, les services de santé et les transports continuent d'afficher de fortes hausses. A savoir que la Banque centrale d'Egypte (BCE) a choisi de maintenir

ses taux d'intérêt directeurs inchangés lors de la réunion de son Comité de politique monétaire du 10 juillet, privilégiant la prudence face aux incertitudes économiques. La Banque entend ainsi consolider cette tendance à la baisse de l'inflation et préserver les anticipations à moyen terme. La Banque centrale réaffirme son objectif de ramener l'inflation à 7 % (± 2 points) en moyenne d'ici le quatrième trimestre 2026. Pour y parvenir, elle mise sur le maintien d'une politique monétaire « adaptée » et sur la stabilité des taux pour accompagner la décrue progressive de l'inflation sous-jacente, jugée essentielle pour consolider la confiance des marchés et des ménages.

MOBILE MONEY

L'épargne décolle, mais le crédit piétine encore en Afrique

Le mobile money s'est imposé comme un accélérateur inédit d'épargne pour des millions d'Africains. Mais il lui reste encore à convaincre sur le terrain du crédit, où l'informel domine, malgré les innovations en cours.

La part d'adultes africains possédant un compte de mobile money est passée de 27% à 40% entre 2021 et 2024, soit le taux le plus élevé au monde. C'est ce que révèle le rapport « The Global Findex Database 2025 : Connectivity and Financial Inclusion in the Digital Economy » publié en juillet 2025 par la Banque mondiale. Le rapport révèle que 23% des adultes africains ont épargné via leur compte mobile en 2024 (contre 13% en 2021), tandis que 35% ont déclaré avoir épargné sous forme digitale ou via des institutions traditionnelles. Des pays comme le Ghana, le Kenya, le Sénégal ou l'Ouganda affichent même des taux d'utilisation de la monnaie mobile pour l'épargne dépassant les 50% chez les adultes, signe d'une appropriation massive du service. Plus accessible que les réseaux bancaires, le mobile money facilite l'épargne par petites sommes, la flexibilité des dépôts et retraits chez des agents locaux, et une adoption plus inclusive, surtout pour les milieux ruraux et informels.

Epargne oui, mais crédit limité

Malgré ce succès pour l'épargne, l'accès au crédit via le mobile money demeure très

modeste. En 2024, seulement 7% des adultes africains ont emprunté via leur compte mobile, un chiffre stable par rapport à 2021, alors que près de 59% ont eu recours au crédit (mais essentiellement sous forme informelle : famille, tontine). Dans les grandes économies de mobile money (Kenya, Ghana, Ouganda), 22 à 32% des adultes ont emprunté via un opérateur mobile, mais ce crédit reste de très faible montant, à court terme, et souvent associé à des taux d'intérêt élevés, limitant l'effet d'entraînement économique global.

Pourquoi ce décalage ?

Plusieurs facteurs le justifient. Selon la Banque mondiale, la réglementation reste prudente, les autorités craignant le surendettement ou la fraude. L'organisation dénonce aussi des modèles économiques privilégiant le dépôt et le paiement, moins risqués que le crédit. De plus, le rapport révèle que les clients eux-mêmes hésitent à s'endetter via des plateformes peu connues pour le prêt (méfiance, faible culture financière, simulateurs d'éligibilité trop stricts).

Des innovations et des limites à surmonter

Si quelques fintech et plateformes mobiles spécialisées élargissent progressivement l'offre (score de crédit alternatif, nano-crédit pour micro-entrepreneurs), le passage à une offre massive de crédit digital inclusif reste à faire. Le rapport précise que les pays comme le Kenya ayant une coopération étroite entre opérateurs mobiles, banques et autorités de régulation sont en avance, mais que l'offre avance ailleurs à petits pas. L'enjeu est désormais de coupler l'accès à l'épargne digitale à des politiques de littératie financière, de protection des usagers (risques d'arnaque, surendettement) et d'innovation réglementaire pour que l'accès au crédit progresse sans fragiliser les populations déjà vulnérables. Pour la Banque mondiale, le potentiel du mobile money en Afrique ne sera vraiment libéré que lorsqu'il contribuera autant à l'investissement productif qu'à la sécurisation de l'épargne. Cela implique de renforcer la confiance et la capacité d'analyse des clients sur les offres de crédit digitalisées, d'améliorer l'interopérabilité entre services et institutions et d'adapter l'offre de crédit aux réalités économiques locales, tout en minimisant les risques associés.

AU NIGERIA

L'industrie pharmaceutique veut passer de 2 à 10 milliards \$ en 7 ans

Le Nigeria veut atteindre une industrie pharmaceutique à 10 milliards de dollars d'ici 2030, contre 2 milliards en 2023. Soutenue par des investissements massifs, l'industrie locale peine encore à transformer le plus grand marché de consommation d'Afrique en véritable atout de croissance. Dans son rapport « Nigeria: Country Private Sector Diagnostic » publié en juin 2025, la Banque mondiale note que l'industrie pharmaceutique nigériane a progressé en moyenne de 9,1 % par an entre 2016 et 2023. Les ventes de médicaments ont atteint 2,03 milliards de dollars en 2023, représentant 14,6 % des dépenses de santé du pays. Mais pour l'institution de Bretton Woods, cette croissance reste fragile : la demande locale est encore trop limitée pour soutenir durablement l'expansion de la production nationale, au moment où Abuja vise 70 % de fabrication locale de produits de santé d'ici 2030.

Stimuler la demande pour soutenir les ambitions

Comme dans plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne, les Nigériens financent eux-mêmes la majorité de leurs dépenses de santé. Il faut dire qu'à peine 5 % de la population dispose d'une assurance santé. Le manque de couverture santé universelle limite l'achat de médicaments et donc l'incitation pour les industriels à investir dans de nouvelles capacités de production. Pourtant, l'industrie pharmaceutique nigériane est appelée à quintupler au cours des cinq prochaines années, afin d'atteindre 10

milliards \$ en 2030. L'objectif annoncé le mois dernier par l'Association des pharmaciens communautaires du Nigeria (ACPN) rejoint l'ambition du gouvernement fédéral, qui veut réduire la dépendance du pays aux médicaments importés. « Le Nigeria compte 230 millions d'habitants, et nous ne produisons pas la majorité de nos produits de santé. Nous en importons 70 %. Comment cela peut-il être logique ? Notre objectif est d'inverser ces chiffres », soulignait le mois dernier Dr. Abdu Mukhtar, coordonnateur national de l'Initiative présidentielle destinée à débloquer la chaîne de valeur des soins de santé (PVAC). Selon la Banque mondiale, l'atteinte de ces différents objectifs passera par un certain nombre d'actions du côté de la demande. L'une des solutions proposées est d'actualiser la liste nationale des médicaments essentiels afin de faire des médicaments qui y figurent des priorités centrales de production pour les fabricants pharmaceutiques nigériens. Selon l'OMS, les médicaments figurant sur ce type de liste répondent aux besoins prioritaires d'une population en matière de soins de santé et « sont destinés à être disponibles à tout moment [...] à des prix abordables pour les individus ». Il s'agit donc de médicaments qui sont généralement à forte demande constante, ce qui peut soutenir durablement la production locale. De plus, la Banque mondiale recommande l'utilisation de stratégies d'achats groupés au niveau local afin de réduire davantage le coût d'acquisition des médicaments de cette liste.

L'impact d'une demande plus forte sur la croissance de l'industrie pharmaceutique est d'ailleurs confirmé dans une étude publiée en juin 2025 par un chercheur de l'université Oye-Ekiti au Nigeria. Il y met en évidence un « effet positif et statistiquement significatif » entre le pourcentage de la population ayant accès aux médicaments essentiels et la contribution de l'industrie pharmaceutique à l'économie. « Cela reflète l'importance de l'accessibilité pour stimuler la croissance industrielle et la demande sur le marché, ce qui signifie que, à mesure que plus de personnes accèdent aux médicaments nécessaires, la production locale augmente, ce qui renforce la contribution du secteur pharmaceutique au PIB », indique l'auteur Adeyemi Olayisade.

Financement et réglementation : les derniers freins

Rendre les médicaments plus accessibles ne suffira toutefois pas à transformer l'industrie pharmaceutique nigériane sans un effort parallèle sur les autres maillons du secteur. Les procédures douanières peuvent être imprévisibles, ce qui rallonge les délais de dédouanement et alourdit les coûts. Les chaînes d'approvisionnement souffrent d'un accès limité aux principes actifs, en l'absence de fournisseurs locaux fiables. La pénurie de professionnels qualifiés freine la montée en puissance du secteur, tandis que les coupures d'électricité obligent les industriels à recourir à des sources d'énergie de substitution onéreuses, ce qui pèse sur leur compétitivité.

RDC

L'UNESCO mise sur les filières d'avenir pour stimuler l'emploi des jeunes

Face à une jeunesse congolaise confrontée à un chômage persistant et à un marché du travail largement informel, une initiative a été lancée par l'institution onusienne pour identifier les filières porteuses et adapter la formation professionnelle aux besoins économiques réels. Fin juillet 2025 à Kalemie dans l'est de la République démocratique du Congo, un atelier du Programme de renforcement des capacités pour l'éducation (CapED) a réuni une cinquantaine d'acteurs, comprenant les ministères provinciaux, les centres de formation, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers. Dans un communiqué publié le jeudi 7 août, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) indique que cette rencontre visait à valider une étude sur les filières économiques porteuses. Selon Saip Sy, chef de section éducation à l'UNESCO en RDC, l'ambition est d'aligner l'offre de formation sur les besoins économiques locaux, avec un accent sur l'économie verte et les technologies de l'information et de la communication (TIC). En ciblant des filières d'avenir, cette démarche ouvre la voie à une formation plus pertinente pour les jeunes, en adéquation avec les réalités locales. À terme, l'objectif principal sera de réduire la précarité tout en stimulant l'économie locale par la création de métiers liés à la transition écologique et au numérique. Selon le rapport national sur l'emploi des jeunes publié en 2022 et relayé par plusieurs sources concordantes, pour éviter une hausse du taux de chômage d'ici à 2030, la RDC devrait créer environ 9,6 millions d'emplois, soit près de 100 000 emplois par mois. Comme le soulignait Marc Ekila, ministre de la Formation professionnelle de la RDC, lors d'une déclaration en 2024, le pays comptait alors 219 filières professionnelles actives, couvrant l'agriculture, l'aéronautique, les BTP, la logistique, l'environnement, les mines et le tourisme. Ce projet vise à orienter l'offre vers des secteurs capables de générer un volume d'emplois stables et qualifiés. La suite dépendra de la capacité des autorités provinciales et des partenaires à transformer ces orientations en programmes concrets. À l'échelle régionale, des initiatives similaires ont déjà été menées, notamment à Kinshasa, où un forum de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en décembre 2024 a posé les bases d'une stratégie régionale en enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP), avec l'appui de l'UNESCO. Pour concrétiser ces intentions en résultats tangibles, il faudra investir dans les infrastructures, la formation des formateurs, la définition des cadres nationaux de certification et le suivi rigoureux de l'impact.

BOURSES CHINOISES

En hausse au début d’une semaine cruciale pour le commerce

Les Bourses chinoises sont en hausse lundi matin, au moment où les investisseurs spéculent quant à une prolongation de la trêve commerciale sino-américaine, et attendent cette semaine les chiffres de l'inflation américaine. Vers 03H00 GMT, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong était en hausse de 0,2% à 24.896,02 points.

L'indice composite de la Bourse de Shanghai était pour sa part en hausse de 0,3% à 3644,73 points, et celui de Shenzhen de 1,4% à 2251,13 points. Singapour et Manille enregistrent pour leur part des pertes, tandis qu'au Japon les marchés sont fermés lundi en raison d'un jour férié. Au cours des premiers échanges lundi, les places boursières de Hong Kong, Shanghai, Sydney, mais aussi Séoul, Wellington, Taipei et Jakarta connaissent une dynamique positive. Les analystes anticipent une annonce par le président américain Donald Trump d'une extension de la trêve commerciale de 90 jours entre Pékin et Washington dé-cidée à Stockholm. Celle-ci doit pour

l'heure prendre fin mardi, date à laquelle les droits de douane pourraient revenir à des niveaux plus élevés. «À moins que les négociations diplomatiques n'échouent complètement, la nouvelle d'une extension (de la pause) ne devrait pas faire bouger les marchés de manière trop intense», estime Chris Weston de Peppers-tone.

Un sommet Trump-Poutine vendredi sur la guerre en Ukraine

Autre événement important de la semaine : la publication, mardi, de l'indice des prix à la consommation (CPI) pour juillet, qui devrait influencer sur les décisions pro-chaines de la banque centrale américaine

(Fed) - à laquelle le président Donald Trump réclame la baisse drastique des taux d'intérêt, qui guident le coût du crédit et ont une forte influence sur les marchés financiers. Les regards se tournent aussi vers le sommet prévu vendredi entre Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine en Alaska pour tenter de mettre fin à la guerre en Ukraine déclenchée par Moscou - de quoi aboutir possiblement à un allègement des sanctions visant Moscou. Sur le terrain de la tech, les géants américains des semi-conducteurs Nvidia et Advanced Micro Devices ont accepté de verser au gouvernement américain 15% de leurs revenus provenant de la vente de puces IA à la Chine, d'après des informa-

tions parues dimanche dans plusieurs médias. Le mois dernier, Nvidia, premier producteur mondial de semi-conduc-teurs, est devenu la première entreprise à dépasser les 4.000 milliards de dollars de capitalisation boursière, montrant à quel point les marchés misent sur l'intelligence artificielle, en train de révolutionner l'économie mondiale.Donald Trump avait annoncé mercredi qu'il comptait imposer 100% de droits de douane sur les «puces et semi-conducteurs», sans préciser, pour l'instant, la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle taxe douanière. Du côté du pétrole, vers 03H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord lâchait 0,5%, à 66,27 dollars et le baril de WTI américain cédait 0,6% à 63,50 dollars.

AVANT DES DONNÉES D'INFLATION ET DES ÉVOLUTIONS SUR L'UKRAINE

La Bourse de Paris prudente

La Bourse de Paris évolue avec prudence lundi, à l'aube d'une semaine chargée en indicateurs économiques, dont l'inflation américaine qui devrait aider le marché à anticiper la prochaine décision de politique monétaire de la banque centrale américaine en septembre. L'indice vedette CAC 40 (-0,10%) s'établissait à 7735,13 points vers 9h50 (heure locale). Vendredi, le CAC 40 avait conclu la séance en hausse de 0,44%, affichant un bilan hebdomadaire en progres-sion de 2,61%. «Cette semaine, plusieurs données améri-caines importantes sont attendues», dont l'in-dice d'inflation côté consommateurs (CPI) et celui du côté des producteurs (PPI), «ainsi que les chiffres des ventes au détail et de la production industrielle aux États-Unis», com-mente Neil Wilson, analyste à Saxo Markets. «Le CPI est au centre des préoccupations de la banque centrale américaine (Fed) (...). Plus l'inflation se rapproche de 3%, plus la tâche de la Fed se complique», son objectif étant de la ramener à 2%, explique l'ana-lyste. Les taux directeurs de la Fed - qui guident le coût du crédit - demeurent inchangés depuis décembre, entre 4,25% et 4,50%.

Optimisme sur la guerre en Ukraine

«L'attention se porte aussi sur l'Ukraine et sur l'optimisme quant à d'éventuels progrès», commente Ipek Ozkardeskaya, analyste de

Swissquote Bank. Dans le détail, un sommet est prévu vendredi entre Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine en Alaska pour tenter de mettre fin à la guerre en Ukraine déclenchée par Moscou - de quoi aboutir possiblement à un allègement des sanctions visant la Russie. Volodymyr Ze-lensky, qui rejette tout accord américano-russe à ses dépens, a exhorté ses alliés européens, également écartés des pourpar-lers, à adopter une approche commune. Autre point d'attention, «la trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine doit expirer mardi», souligne Neil Wilson. Les deux pre-mières économies mondiales s'étaient accor-dées le mois dernier sur le maintien d'une pause tarifaire afin de poursuivre leurs négo-ciations: les droits de douane supplémen-taires américains sur les produits chinois sont fixés temporairement à 30%, tandis que les taxes chinoises sur les importations amé-ricaines restent à 10%. Prévue pour arriver à expiration le 12 août, la trêve devrait être prolongée «de 90 jours supplémentaires», a estimé la semaine dernière sur Fox Business le secrétaire au Commerce Howard Lutnick. Dans l'attente des évolutions à venir sur la guerre en Ukraine, le secteur de la défense recule en début de semaine partout en Eu-rope. À la cote parisienne, Thales lâchait 1,09% à 226,50 euros, Safran cédait 0,93% à 288,50 euros et Dassault Aviation 0,60% à 267,00 euros.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 11 Août 2025 Valeur : 13 Août 2025					
BASE		DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.8153	129.8303
1	EUR	EURO		151.2608	151.2912
1	GBP	POUND STERLING		174.6943	174.7380
100	JPY	JAPANESE YEN		88.0581	88.0982
1	CNY	CHINESE YUAN		18.0753	18.0792
1	CHF	SWISS FRANC		160.6029	160.7208
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.2808	94.3123
1	DKK	DANISH KRONE		20.2643	20.2679
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.5484	13.5515
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6316	12.6481
1	AED	UAE DIRHAM		35.3412	35.3491
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.5897	34.5974
1	KWD	KUWAITI DINAR		424.7883	424.9764
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.0250	44.4674
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.3615	14.3632
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8833	24.0058
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2512	3.2612
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.2956	177.2956

BOURSE ZURICH

Le SMI optimiste en entame de semaine

La Bourse suisse a démarré la semaine du bon pied, les investisseurs misant sur une baisse des taux directeurs par la Réserve fédérale américaine (Fed). Alors que la saison des résultats touche lentement à sa fin, avec ceux de Straumann mercredi et Swiss Re jeudi, la guerre commerciale restait au centre des préoccupations. La Bourse de New York a terminé la semaine dans le vert vendredi soir à l'issue d'une séance sans nouvelle économique d'ampleur. L'indice Nasdaq (+0,98%) a atteint un nouveau record pour la deuxième séance consécutive. "L'optimisme des investisseurs a

été renforcé par les anticipations d'une baisse des taux de la Réserve fédérale, après la nomination par le président (américain Donald) Trump de Stephen Miran au conseil d'administration de la Fed, signalant un possible changement de politique monétaire malgré les inquiétudes persistantes liées aux nouveaux droits de douane imposés sur les importations en provenance de plusieurs pays", a résumé John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement de la banque Cité Gestion. Revenant sur le dossier brûlant des droits de douane, "un assouplissement des positions dans les négociations commerciales

pourrait changer la donne. Toute réduction, même partielle, des droits de douane viendrait non seulement apaiser les tensions, mais aussi contenir les risques pour la croissance et l'inflation", a ajouté l'expert. A la Bourse suisse vers 09h07, le SMI montait de 0,67% à 11'945,58 points, après avoir clôturé vendredi soir en hausse de 0,15%. Le SLI gagnait 0,53% à 1992,49 points et le SPI s'ajugeait 0,62% à 16'669,14 points. La majorité des valeurs vedettes a ouvert dans le vert, les plus fortes hausses étant enregistrées par Novartis (+2,3%), Straumann (+1,0%) et VAT Group (+1,1%).

Le laboratoire pharmaceutique bâlois a revendiqué, sans pour l'heure le détailler, le succès de deux études cliniques avancées, baptisées Neptunus I et II, évaluant l'analumab contre la maladie de Sjögren. Les investisseurs faisaient fi des rumeurs de délocalisation de la production pharmaceutique suisse vers les États-Unis, en pleine guerre commerciale entre Berne et Washington. Les deux autres poids lourds de la cote, Roche (+0,8%) et Nestlé (+0,6%) avançaient plus modestement. Straumann publiera ses résultats au premier semestre mercredi. Sur le marché élargi, Aryzta (-

0,5%) a vu sa rentabilité subir une baisse de régime sur les six premiers mois de l'année, nonobstant une progression des revenus. Le groupe zurichois en impute la faute à la volatilité des prix de certains ingrédients, dont le beurre, les oeufs ou le cacao, qui a affecté le calendrier de négociation avec certains fournisseurs. Idorsia (+4,4%) a dévoilé le résultat intermédiaire de son offre de rachat des obligations convertibles 2025-2028. La clôture de l'opération devrait avoir lieu le 26 août, sous réserve de la satisfaction ou de la renoncia-tion aux conditions de l'offre.

ÉTATS-UNIS-CHINE

Vers un retour des droits de douane au-delà de 100 %, faute de trêve prolongée

La trêve dans la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine est censée expirer le 12 août. Les droits de douane sur les produits américains et chinois sont donc censés revenir respectivement à 125 % et 145 %.

La trêve dans la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine est censée toucher à sa fin. Prévue pour arriver à expiration ce mardi 12 août, elle pourrait être prolongée « de 90 jours supplémentaires », a estimé la semaine dernière sur Fox Business le secrétaire au Commerce américain, Howard Lutnick. C'est en tout cas son « sentiment ». Mais, en attendant, les droits de douane sur les produits américains et chinois devraient revenir respectivement à 125 % et 145 % ce mardi, faute de prolongation de la trêve. Pour rappel, Pékin avait d'abord été visé par 10 %, puis 20 % de surtaxes américaines. Celles-ci étaient justifiées par le rôle joué par des Chinois, selon Washington, dans la production de fentanyl, un opioïde à l'origine d'une grave crise sanitaire aux États-Unis. Début avril, Pékin et Washington se sont ensuite engagés dans une guerre commerciale à coups de taxes, jusqu'à des niveaux exorbitants, bien au-delà de 100 %. En mai, les deux premières économies mondiales se sont finalement accordées à Genève sur le maintien d'une pause doua-

nière, afin de poursuivre leurs négociations. Cela a permis de ramener les droits de douane à un niveau plus modeste de 10 % et 30 %, venant s'ajouter à ceux déjà existants sur un certain nombre de produits. À la fin juin, Donald Trump a déclaré lors d'un événement que Washington « venait de signer » un accord sur le commerce avec la Chine, sans donner plus de détails. Un responsable américain a précisé que les deux parties avaient validé un accord portant notamment sur l'accélération des expéditions de terres rares vers les États-Unis. La Chine a annoncé avoir « confirmé » avec les États-Unis le cadre de leur accord commercial, assurant que Washington lèverait des restrictions à son encontre et que Pékin pourrait valider l'exportation de plus d'articles soumis à contrôle.

Négociations « constructives » à Stockholm

Fin juillet, les négociations ont eu lieu à Stockholm entre responsables américains et chinois pour tenter de parvenir, au minimum, à une nouvelle prolongation de

90 jours de la trêve. Pékin et Washington se sont félicités mardi 29 juillet de discussions « constructives » après deux jours de négociations dans la capitale suédoise. Les États-Unis et la Chine ont échangé leurs points de vue sur les principales questions économiques et commerciales, et comptent maintenir une communication étroite, a déclaré le représentant chinois au commerce international, Li Chenggang, cité par l'agence Xinhua. Les Américains ont précisé avoir, sans surprise, soulevé la question de l'achat par la Chine de larges volumes de pétrole russe et iranien. « Nous avons fait part de notre préoccupation », a affirmé le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent. Mardi dernier, Trump a déclaré que les États-Unis étaient proches d'un accord commercial avec Pékin et s'est dit prêt à rencontrer son homologue chinois, Xi Jinping, avant la fin de l'année, si un marché était conclu. « Nous sommes très proches d'un accord. Nous nous entendons très bien avec la Chine », a-t-il affirmé au média CNBC. Mais aucun compromis n'a encore été annoncé pour l'instant.

NOUVEAUX TARIFS DOUANIERS AMÉRICAINS

Un impact plutôt positif pour la Türkiye

La Türkiye ressort « positivement » de la nouvelle grille tarifaire américaine en étant placée dans la tranche la plus basse, à 15 %, ce qui montre que les États-Unis la considèrent comme un partenaire commercial équilibré et positif, avec des exportateurs turcs conservant leur compétitivité sur le marché mondial, a indiqué vendredi le ministère turc du Commerce. Le ministère précise dans un communiqué que les nouvelles mesures annoncées par le président américain Donald Trump vont entraîner des hausses de tarifs allant de 15 % à 50 % dans le monde entier. « Cette situation offre un avantage notable à la Türkiye par rapport à de nombreux pays, en par-

ticulier en Asie et en Amérique latine », ajoute le ministère. Il insiste également sur le fait que les pays n'ayant pas d'accord commercial avec les États-Unis feront désormais face à des droits de douane plus élevés sur leurs exportations vers ce pays. Le communiqué note que les États-Unis ont décidé d'imposer un nouveau tarif à 50 % sur les produits sidérurgiques, ciblant les exportateurs de cuivre, d'acier et d'aluminium, mais que cette mesure reste limitée à certains produits comme les tuyaux et câbles en cuivre. Par ailleurs, des produits comme le cuivre raffiné, le minerai et les concentrés en sont exclus. « Ce changement soudain a provoqué une baisse des prix et

une surabondance sur les marchés américains du cuivre. Parmi les principaux partenaires commerciaux des États-Unis avec lesquels aucun accord n'a encore été conclu figurent le Canada, le Mexique, la Thaïlande et certains pays d'Extrême-Orient, dont l'Inde. Pour cette dernière, des tarifs supplémentaires seront appliqués », précise le communiqué. Le ministère souligne par ailleurs que des discussions diplomatiques et techniques intenses sont en cours entre responsables turcs et américains concernant les tarifs appliqués à des secteurs stratégiques tels que l'acier, l'automobile et le cuivre. « Les négociations visant à réduire favorablement ces taux pour

la Türkiye se poursuivent de manière constructive. Nos échanges se poursuivent également pour garantir une ouverture conforme à nos attentes, notamment pour les secteurs du textile et de l'habillement », indique le communiqué. Enfin, il rappelle que la priorité de la Türkiye est de faire évoluer ses échanges commerciaux avec les États-Unis dans un cadre « prévisible, équitable et durable ». « Comme en témoigne le récent décret exécutif du président américain, la Türkiye figure parmi les pays pour lesquels le processus de négociation progresse positivement, illustrant le renforcement du dialogue et de la coopération bilatérale », conclut le communiqué.

ROYAUME-UNI

Le gouvernement va accélérer l'expulsion d'étrangers condamnés

Le Royaume-Uni va accélérer l'expulsion d'étrangers condamnés en étendant son programme "expulser maintenant, faire appel plus tard" à 15 nouveaux pays, soit désormais 23 pays au total, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur. Ce programme, qui permet au Royaume-Uni d'expulser des ressortissants étrangers sans attendre qu'ils purgent leur peine de prison dans le pays, tout en leur permettant de faire appel dans leur pays d'origine, était en place avec huit pays dont la

Tanzanie, l'Estonie ou le Belize. Désormais, il sera étendu à quinze nouveaux pays parmi lesquels l'Angola, le Botswana ou le Liban. Des discussions avec plusieurs autres pays sont en cours, a précisé le communiqué du Home Office. Le Premier ministre Keir Starmer a fait de la réduction de l'immigration, légale comme illégale, une priorité, au moment où l'extrême droite gagne du terrain dans le pays. "Pendant bien trop longtemps, des criminels étrangers ont exploité notre système d'immigration

restant au Royaume-Uni pendant des mois, voire des années, pendant que leurs appels s'éternisaient. Cela doit cesser", a déclaré la ministre de l'Intérieur Yvette Cooper, citée dans le communiqué. Selon le gouvernement britannique, une place en prison coûte en moyenne 54.000 livres par an (soit plus de 62.000 euros). Depuis juillet 2024, date de l'arrivée au pouvoir des travaillistes, près de 5.200 étrangers condamnés ont été expulsés, soit une hausse de 14% sur un an, selon le Home Office.

En pratique, la décision de savoir si ces personnes purgeront leur peine à l'étranger dépendra du pays vers lequel elles sont envoyées, a indiqué le ministère de la Justice à la BBC. Concrètement, cela signifie que certains d'entre eux pourraient être libres dès leur arrivée dans leur pays de destination. Les quinze nouveaux pays sont l'Angola, l'Australie, le Botswana, Brunei, la Bulgarie, le Canada, le Guyana, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, la Lettonie, le Liban, la Malaisie, l'Ouganda, la Zambie.

FRANCE

Le déficit commercial se creuse encore en juin et au premier semestre

Le déficit commercial de la France s'est encore creusé en juin pour atteindre 7,7 milliards d'euros, notamment affecté une dégradation du solde énergétique et des produits manufacturés, ont indiqué les douanes jeudi. Pour l'ensemble du premier semestre, le déficit atteint 43 milliards d'euros, soit une dégradation de 4,4 milliards d'euros par rapport au second semestre 2024, en raison d'une hausse des importations qui dépasse celle des exportations, détaillent les douanes. Depuis l'entrée en vigueur des droits de douane additionnels provisoires aux États-Unis début avril, devenus effectifs jeudi pour les produits en provenance de dizaines d'économies, les exportations de la France vers les États-Unis "diminuent légèrement" en glissement annuel, constatent les douanes. En revanche, l'évolution des exportations vers les États-Unis "ne permet pas pour le moment d'identifier d'effet manifeste des droits de douane" et les douanes n'observent pas de "baisse significative" des exportations de la France vers les États-Unis en comparaison à la même période en 2024. Cette baisse des exportations de la France vers les États-Unis est également moindre en comparaison à celles observées chez ses principaux partenaires européens. Et la hausse des importations en provenance de la Chine, d'Asie du sud-est, du Mexique et du Canada pourrait traduire un "possible report vers la France" et l'UE d'une partie des exportations de ces pays, note encore le communiqué. Dans le détail au mois de juin, les importations ont augmenté de 0,4 milliard d'euros pour atteindre 57,6 milliards d'euros. Les exportations augmentent de 0,3 milliard d'euros et s'établissent à 49,9 milliards d'euros. Sur ce mois, le creusement du déficit commercial s'explique notamment par une diminution du solde énergétique (-0,1 milliard d'euros) en raison d'une légère hausse des importations, ainsi que celui des produits manufacturés (-0,3 milliards d'euros), selon les douanes.

MÊME CELLES SÉCURISÉES AVEC DES CODES ROULANTS.

Un Flipper Zéro peut simuler des clés de voitures

Le Flipper Zero est capable d'imiter des clés de voiture, y compris celles protégées par des codes roulants. Cette vulnérabilité touche des millions de véhicules.

Les codes roulants sécurisent les accès sans clé des voitures depuis les années 1990. À chaque pression, la télécommande génère un nouveau code, empêchant la réutilisation. Pourtant, un firmware destiné au Flipper Zero capture ces codes et les rejoue dans un ordre précis. Le véhicule s'ouvre sans que la clé originale soit affectée. Cette faille, connue depuis plusieurs années, devient accessible au grand public via un appareil vendu autour de 200 euros. Les constructeurs ne disposent pas de correctifs simples, car les systèmes impliqués contiennent du matériel difficile à mettre à jour.

Le Flipper Zero rend accessible une faille longtemps technique

Les codes roulants fonctionnent avec un compteur partagé entre la télécommande et la voiture. Ce compteur avance à chaque usage, produisant un code unique. Cela devrait empêcher un pirate de réutiliser un code. En réalité, la synchronisation tolère une marge, appelée fenêtre, pour gérer les pressions manquées. Depuis 2015, l'attaque RollJam a montré qu'il était possible de capturer un signal tout en le brouillant. Cette méthode reste toutefois complexe à mettre en œuvre. Une autre approche, RollBack, consiste à enregistrer plusieurs codes puis à les rejouer dans un ordre inverse. Cela fait revenir la synchronisation du



véhicule à un état antérieur, où des codes déjà utilisés redeviennent valides. Le firmware pour Flipper Zero exploite cette technique. Il capte les signaux puis les rejoue, émule toutes les fonctions de la télécommande : verrouiller, déverrouiller, ouvrir le coffre. Parfois, la clé originale se désynchronise et devient inutilisable, mais souvent elle fonctionne encore. Trois firmwares populaires pour Flipper Zero, Unleashed, Momentum et RogueMaster, offrent des options diverses. Tous rendent donc ces attaques accessibles sans se ruiner. On l'a vu l'an dernier avec le piratage possible des Tesla qui pouvait, à terme, générer une clé numérique des véhicules de la firme d'Elon Musk, mais d'autres

marques sont également touchées et la liste est longue : Chrysler, Dodge, Fiat, Ford, Hyundai, Jeep, Kia, Mitsubishi et Subaru. Environ 70 % des modèles asiatiques testés montrent cette vulnérabilité. Certains modèles Toyota avec transpondeurs Texas Instruments résistent mieux. Quelques cas particuliers comme certains Subaru entre 2004 et 2011 permettent même de bloquer définitivement la clé.

Des systèmes anciens compliquent la mise à jour des millions de voitures

Les systèmes visés datent de plusieurs décennies. Ils n'acceptent pas de mises à jour à distance. Modifier la synchronisa-

tion entre clé et voiture exige une intervention matérielle ou un rappel, ce qui coûterait très cher à grande échelle. Pour limiter les risques, ranger la clé dans une pochette bloquant les ondes aide, ainsi que désactiver certaines fonctions comme le Keyless mains libres. Le verrouillage manuel du véhicule, quand il existe, apporte aussi une protection supplémentaire. Les constructeurs développent des systèmes plus récents, avec horodatages ou authentification multifactorielle. Mais ces nouveautés ne concernent qu'une part du parc automobile mondial. La communauté Flipper Zero souligne qu'elle regroupe surtout des utilisateurs légaux. L'appareil sert souvent pour la recherche ou l'enseignement. Korben, journaliste spécialisé, conseille néanmoins : « restez quand même vigilant, on ne sait jamais... » . Un point technique intéressant : les datasheets des puces HCS320 et HCS500 indiquent que la resynchronisation peut tolérer une fenêtre allant jusqu'à 32 000 codes. Cela facilite l'exploitation de la faille. Ces caractéristiques sont connues depuis 2008. La sécurité matérielle montre ici ses limites quand le système accepte un large espace de manœuvre. Pour l'instant, les constructeurs ne lancent pas de rappels massifs. En attendant, le parc automobile reste concerné, tandis que les méchants hackers, eux, ne prennent pas de vacances.

L'université de Harvard se met au Bitcoin !

L'université la plus importante au monde se lance à son tour dans l'aventure Bitcoin. Elle vient d'ajouter l'or numérique à son portefeuille. Le Bitcoin n'est plus considéré ces dernières années comme un actif extrêmement volatil réservé aux cybercriminels. Bien au contraire, il intéresse les plus grands de ce monde, au point que des États parlent dorénavant ouvertement de constituer des réserves stratégiques en Bitcoin, et que les géants de la finance aux États-Unis commercialisent même des ETF adossés à l'or numérique. Et aujourd'hui, c'est un grand

nom qui s'ajoute à cette frénésie.

L'équivalent de 116 millions de dollars investis dans le Bitcoin

Quel est le rapport entre le Bitcoin et Harvard ? Eh bien, c'est que le second a investi dans le premier ! Un mouvement qui n'étonne plus aujourd'hui au vu de la démocratisation de la monnaie numérique. Harvard vient ainsi d'acquérir des parts dans l'ETF iShares Bitcoin de BlackRock, pour une valorisation à cette date de près de 116 millions

de dollars. Cet investissement s'effectue dans le cadre du fonds de dotation de l'université, le plus important des États-Unis.

Le cinquième investissement le plus important de Harvard

Car ce dernier se monte à une somme assez astronomique de 53,2 milliards de dollars. La transaction dans le Bitcoin ne représente ainsi qu'environ 0,22% de ce fonds. Un chiffre qui peut apparaître peu élevé au premier abord, mais qui n'est pas si discret que cela.

En effet, ce fonds est constitué de plusieurs centaines de lignes, comptant des actions, des actifs, de l'immobilier et d'autres placements. Et seules quatre de ces lignes sont plus importantes financièrement que l'ETF Bitcoin, à savoir les investissements dans : Microsoft, Meta, Amazon et Booking Holdings. Alors, est-ce un pas important et symbolique, qui pourrait bien entraîner derrière lui de nombreuses autres institutions américaines ? Le Bitcoin pour tous à l'avenir ?

Source : CoinTelegraph

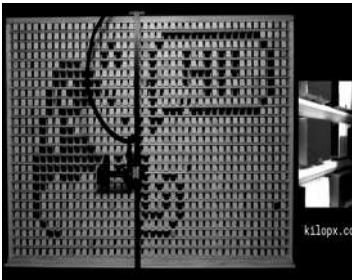
Cet écran utilise des pixels... en bois

À l'heure où les constructeurs se livrent une bataille acharnée sur la finesse de gravure et les taux de rafraîchissement, un ingénieur a pris le contre-pied total de la course à la performance. Son projet, baptisé Kilopixel, est un écran dont les 1 000 pixels ne sont pas des diodes, mais de simples cubes de bois. Loin des laboratoires des géants de la tech, c'est dans son atelier du Wisconsin que l'ingénieur Ben Holmen a consacré six ans à la création de ce qu'il nomme lui-même « l'écran le plus inefficace du monde ». L'appareil se présente comme une grande grille de 40 par 25 blocs de bois, chacun pouvant pivoter pour afficher une face brute ou une face peinte en noir. Cet objet, à mi-chemin entre l'œuvre d'art

et l'expérimentation technique, propose une réflexion sur notre rapport à l'image et à la technologie.

De l'idée à la matière : la genèse d'un écran pas comme les autres

L'ambition de Ben Holmen n'était pas de battre des records, mais de concevoir un affichage à grande échelle, lent et interactif, accessible via le web. Après avoir écarté des matériaux comme les balles de ping-pong pour des raisons de durabilité, il s'est tourné vers le bois. Ce choix confère à l'ensemble un charme artisanal unique, rappelant les plus beaux projets Do It Yourself (DIY) où la démarche créative prime. La fabrication des 1 000 cubes de 40 mm et de leur structure de support a représenté un tra-



vail méticuleux de plusieurs semaines, un véritable hommage à la matière et au temps long. Pour animer cette mosaïque de bois, l'ingénieur a détourné la logique d'une fraiseuse numérique (CNC), une machine-outil plus habituée à usiner des pièces qu'à peindre des tableaux. Un portique à deux axes parcourt la grille, tandis

qu'un troisième actionne un simple bâton de colle chaude pour pousser et faire pivoter chaque pixel. Le tout est orchestré par un Raspberry Pi qui traduit les images en commandes G-code, le langage standard de ces machines.

Une expérience qui interroge notre rapport à la technologie

La performance du Kilopixel se mesure à son manque de vitesse : avec à peine dix pixels modifiés par minute, il faut plus d'une heure et demie pour rafraîchir entièrement l'affichage. Cette lenteur n'est pas un défaut, mais le cœur même du projet, qui s'inscrit pleinement dans la mouvance du slow tech. Elle rappelle en un sens la philosophie des écrans à encre électronique (e-ink),

qui privilégient le confort et la faible consommation sur l'immédiateté, bien que la comparaison technique s'arrête là, tant le mécanisme du Kilopixel est physique et apparent. La création de Ben Holmen prend véritablement vie grâce à sa dimension interactive. Via le site web dédié, n'importe qui peut soumettre une image en 40x25 pixels et assister, grâce à une retransmission en direct, à sa lente composition sur la toile de bois. Plus qu'un exploit technique, le projet matérialise le concept même de pixel et redonne une dimension physique, presque tangible, à l'image numérique. C'est une œuvre collaborative qui nous questionne avec poésie sur notre culture de l'instantanéité et la nature de nos interactions avec le numérique.

DEUX SALLES, DEUX AMBIANCES

Bentley dit adieu au W12 pendant que Bugatti prolonge le W16 en douce

Bentley tire sa révérence au W12 avec une ultime Batur Cabriolet, tandis que Bugatti, qui annonçait la fin de son W16, enchaîne discrètement les one-off motorisés par le mythique bloc quadriturbo. Deux adieux, mais deux stratégies différentes.

Bentley et Bugatti font partie de ces marques prestigieuses qui ont réussi à amener jusqu'à aujourd'hui leurs moteurs les plus prestigieux. Les plus nobles. Pour autant, le W12 de la firme de Crewe, et le W16 de celle de Molsheim, sont appelés à disparaître face aux normes anti-pollution toujours plus drastiques. De manière quasi-simultanée d'ailleurs puisque les futurs modèles qui s'en passent sont déjà connus. À l'image de la Bugatti Tourbillon qui troque ses 16 cylindres et quatre turbos contre... 16 cylindres mais trois moteurs électriques. Une électrification qui, en dépit d'un V16 non moins puissant, est vécue comme le passage obscur vers une hybridation forcée. Mais si Bentley vient effectivement de présenter celle qui adoptera la dernière le W12, du côté de l'Alsace, on joue les prolongations !

Une sortie en beauté pour le W12

Pour dire adieu à son mythique moteur 6.0 litres biturbo, après plus de vingt ans de service et plus de 100 000 véhicules produits, Bentley présente la Batur Convertible by Mulliner, tout juste révélée et qui fit ses débuts au public à la Monterey Car Week. Il s'agit là d'une version ultra-exclusive de la Batur décapotable, qui sera produite en quantité très limitée, et qui développe 740 chevaux. Il s'agit d'un véritable one-off, un modèle unique, conçu



avec un client, sans suite annoncée. Sur-tout, la production de cette première Batur Convertible, sonne la fin du W12 puisque ce sera officiellement le dernier modèle qui en sera équipé. Bentley assume sa transition vers un futur électrifié, à l'image du concept EXP15, et referme le chapitre de son 12-cylindres.

Le W16 joue les prolongations

Du côté de Bugatti, la stratégie semble un peu différente. Officiellement, le W16 devait s'éteindre avec la Mistral. Qui s'appelle d'ailleurs W16 Mistral comme pour mieux lui rendre hommage. Officieusement, il continue de battre au cœur puisqu'il vient de faire son apparition dans la toute nouvelle Brouillard.

Qui est effectivement une Mistral recarosée. Et ce n'est peut-être pas terminé ! En production depuis 2005, le W16 joue donc les prolongations. En effet, ce modèle, pourtant unique, inaugure le programme "Solitaire", qui permettra aux clients les plus exclusifs de commander jusqu'à deux véhicules par an, bâtis sur des plateformes et motorisations existantes. Autrement dit, avec le W16 ! Officiellement, on ne sait pas si la Brouillard est vraiment la dernière. Ce qui est certain, c'est que le V16 de la future Tourbillon n'est pas encore là, et que le W16 en profite pour rester un peu plus longtemps !

Celui qui a dessiné l'une des plus belles berlines BMW de l'histoire vient de nous quitter



on devra aussi la très belle E38). À contre-courant de l'exubérance des années 80, Spada a dessiné une berline élégante, puissante, mais sans ostentation. Et il faut bien avouer que sa silhouette a traversé le temps sans prendre une ride. Voilà pourquoi elle continue de séduire les passionnés, collectionneurs, et même les plus jeunes !

L'élégance fonctionnelle selon Spada

Le travail sur la E34 débute dès 1982. L'objectif : reprendre l'héritage statuaire de la grande Série 7 E23 tout en affinant le style pour un gabarit plus dynamique. Spada avait déjà signé en partie la ligne de la limousine (et la calandre de la Série 3 E30 !), et insufflé sa vision d'une ligne pure, sobre, sans fioritures. Comme une approche presque italienne de la rigueur allemande. La carrosserie offre un très bon coefficient de traînée de 0,30, grâce aux surfaces lissées et aux proportions très étudiées. Parmi les choix de design marquants, on retient le dessin fluide du modèle Touring, qui s'affranchit même du traditionnel pli Hofmeister sur la vitre arrière pour un effet plus aérodynamique. Ce qui donnera d'ailleurs naissance à la lunette arrière qui s'ouvre indépendamment du hayon, ce qui est toujours le cas sur les Touring actuels ! Résultat, la berline (comme le break) E34 n'a jamais eu besoin d'en faire trop pour être désirable.

Zagato, Alfa Romeo, Lancia...

Ercole Spada s'est éteint ce 3 août



2025 à l'âge de 88 ans, dans une relative discrétion. Pourtant, ses créations continuent d'inspirer. Évidemment, le choix de la BMW Série 5 E34 est très subjectif. Mais le travail d'Ercole Spada est bien plus large que ça. On peut citer de manière non exhaustive (et dans le désordre) l'Aston Martin DB4 GT Zagato (1960), les Fiat Tipo (1988), les Alfa

Romeo Giulia TZ (1963) et 155 (1992), les Lancia Dedra, Delta et Kappa (années 1990)...

Il terminera sa carrière à la tête de Spadaconcept, aux côtés de son fils Paolo. À l'heure où le design automobile s'égare parfois dans l'excès, plus que jamais son œuvre rappelle qu'il est possible de faire beau, fonctionnel et durable à la fois.

Discret mais génial, Ercole Spada s'est éteint le 3 août à 88 ans. Son nom vous dit peut-être rien, mais il a façonné l' allure de voitures mythiques, dont la BMW Série 5 E34 — l'une des berlines les plus élégantes jamais produites. Entre autres ! La BMW Série 5 E34, produite de 1988 à 1996, est pour beaucoup l'archétype de la berline allemande

parfaite : proportions idéales, lignes tendues sans excès, équilibre visuel. Plus que jamais, presque 40 ans après son apparition, cette berline statuaire est devenue désirable auprès des collectionneurs. Mais à moins d'être passionné, peu de gens savent qu'on la doit à un designer italien, Ercole Spada, alors collaborateur du designer en chef Claus Luthe chez BMW (à qui

Mots fléchés

Pétards	↘	Malaxé	↘	Obtempéré	↘	Transformation	↘	Aplomb	↘	Elles peuvent être maîtresses	↘	Poissons plats	↘
Jeux de mots		Capitale du Gabon		Effluves		Plan d'urgence						Jaunisse	
↘		↘		↘		↘				Langue du nord	↘	↘	
										On le jette de temps en temps			
Couche de paille	↘							Une plante mais aussi un tracas	↘				
Tremblais													
↘							Uvule	↘					
							Il joua 'le dictateur', 'les temps modernes'						
Il peut être de glace	↘					Exacoulomb	↘	Ceux de Salvador	↘				
Bon vouloir								étaient communi-catifs					
↘								Parfaite	↘				
			Mère de Léarque		Pleurer	↘							Pêche à peau lisse
Bac en cuisine	↘		↘							Parties du yen	↘		↘
Relatif à des équidés						Acide désoxyribo-nucléique	↘			Un film de Marcel Pagnol			
↘													
					Arbrisseau du Brésil	↘					Utilisée pour l'irrigation	Département français	
					Cocottas								
Différentes couches d'habitations	↘	Saint normand	↘		Oubli		Inventeur du stéthoscope	↘					
		Riveraine d'une mer					Possessif						
↘		↘											
			Objet pour artisan	↘						Saveur	↘		
			Attention à ne pas la perdre										
Teutonne	↘		↘							Flâna	↘		
Germanium										Entre 20 et 250 employés			
↘													
		Pas dans le besoin	↘					Carnassier nocturne	Rabattre	↘			
		Largeur d'étoffe							Va avec les autres				
Choisis	↘	↘				Capitale de la Nouvelle-Calédonie	↘					Reintal	
Cléopâtre se baignait dans son lait						Chicon							
↘													
						Nid d'espion chilien	↘			Espion d'un roi	↘	Par	↘
												Repos récupéra-teurs	
Apéritif anisé			Frottées d'huile sainte	↘						Crochet de boucher	↘		
			Vision							Mitigés			
↘			↘										
						Boisson à base de pommes	↘	Abri	↘				Géniteurs
								Deux points juxtaposés					
Régenté	↘	Rocher dangereux en mer		Alcaloïde du tabac	↘							Suça	↘
		↘			Carreau	↘							
					Vecteur de la peste					Petite sainte	↘		
Tantale	↘			Rouge anglais	↘			Publier	↘				
Opéra de Bellini								Opus					
↘													
						Capitale de l'Italie	↘			Saison	↘		
A remplacé le vinyle	↘			Mort d'un être humain	↘					Chambre d'écluse	↘		

3 morts et 43 blessés dans un accident de la route à Beni H'midène

Trois personnes sont décédées et 43 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi sur le chemin de wilaya (CW) n 27 au lieu-dit Aïn El Hamra, dans la commune de Beni H'midène (Constantine), selon la protection civile. Les victimes de cet accident, un carambolage impliquant un camion, un bus et un véhicule léger, ont été transportées vers les différents établissements de santé proches du lieu de l'accident, a ajouté la même source, précisant que l'opération de secours "se poursuit toujours". Cette dernière a nécessité, en plus des secouristes de la protection civile, la mobilisation de 11 ambulances et d'un camion de secours routiers.



DIPLOMATIE

Inauguration du nouveau siège de l'ambassade de Somalie en Algérie

Le nouveau siège de l'ambassade de la République fédérale de Somalie à Alger a été inauguré dimanche soir à Alger, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, et du ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdisalam Omar Abdi Ali. S'exprimant à cette occasion, Mme Mansouri a indiqué que ce siège, dont "l'inauguration revêt une symbolique profonde, n'est pas seulement un bâtiment diplomatique, mais se veut également un nouveau pont de communication et une tribune à même de renforcer la coopération", ajoutant qu'il "s'agit d'un symbole vivant des relations fraternelles profondes entre nos deux pays et nos deux peuples frères". Elle a ajouté que cette halte cruciale s'inscrivait dans le cadre d'une visite officielle du ministre somalien des Affaires étrangères, au cours de laquelle il a eu des entretiens "fructueux" avec plusieurs hauts responsables algériens, portant sur les moyens permettant de promouvoir les relations bilatérales et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, l'Algérie et la Somalie étant deux membres non permanents au Conseil de sécurité des Nations unies, "ce qui offre des opportunités supplémentaires de concertation et de coordination sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil". Dans le même contexte, Mme Mansouri a affirmé que l'Algérie et la Somalie étaient "liées par des relations fraternelles sincères et une solidarité de longue date, dans les bons comme dans les mauvais moments, et une coopération au niveau des fora régionaux et internationaux pour la défense des causes justes". "Alors que nous célébrons l'ouverture de ce nouveau siège diplomatique, nous réaffirmons notre détermination commune à poursuivre cette voie et à élargir les horizons de la coopération pour servir les intérêts de nos peuples, contribuer à la stabilité et à la prospérité de notre région, et renforcer l'action africaine commune dans l'objectif de défendre les causes de notre continent et de réaliser ses aspirations à la paix et au développement", a-t-elle soutenu. Pour sa part, M. Abdisalam Abdi Ali a estimé que cette occasion "se veut un jalon important dans la relation fraternelle constante entre la Somalie et l'Algérie, mais témoigne aussi de notre engagement indéfectible à porter nos relations bilatérales à des niveaux sans précédent", ajoutant qu'il s'agissait de "bien plus qu'une simple ouverture d'une mission diplomatique, c'est plutôt l'incarnation d'une relation séculaire, d'une histoire et d'un destin partagés entre nos deux pays et nos deux peuples". Cette inauguration intervient également, selon le ministre Abdi, "à un moment où la Somalie, sous la conduite du président Hassan Sheikh Mohamud, franchit de grand pas dans le processus d'édification de l'Etat, mais aussi en matière de sécurité et de relance économique" ajoutant que l'Algérie, puissance régionale et voix respectée sur la scène mondiale, constitue un partenaire indispensable".

4^e ÉDITION DE L'IATF À ALGER DÉBUT SEPTEMBRE

Une étape stratégique dans le processus d'intégration africaine

La 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) constituera une nouvelle étape stratégique dans le processus d'intégration africaine, a affirmé le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, soulignant que cette manifestation symbolise une ambition continentale que l'Algérie entend assumer pleinement. «Dans un contexte en perpétuelle mutation, où les équilibres et les enjeux redessinent les priorités africaines, l'organisation de cette foire, à Alger, s'annonce comme une entreprise d'envergure et un moment charnière dans la trajectoire du continent», a écrit M. Meziane dans une contribution publiée dans des quotidiens nationaux. Selon le ministre, l'engagement politique autour de l'événement, prévu du 4 au 10 septembre à Alger, témoigne de la volonté des autorités algériennes de faire de l'IATF une «réussite structurale», au service de l'intégration régionale. «Au-delà de la visibilité, l'objectif est de transformer ce mécanisme en levier de diversification économique durable et de repositionnement stratégique», souligne-t-il. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité d'un engagement historique de l'Algérie en faveur de l'unité africaine, poursuit le ministre de la Communication, rappelant que l'Algérie, dès son accession à l'indépendance, s'est toujours illustrée par un soutien actif aux mouvements de libération, mais aussi par une diplomatie constante et engagée au service des causes continentales. Ce rôle «moteur» explique grandement son élection à la tête de plusieurs instances de l'Union africaine, et renforce la légitimité d'Alger, en tant

que ville hôte de cet événement continental très attendu, au demeurant, par les entrepreneurs et les experts économiques africains, a-t-il soutenu. Dans ce contexte, le ministre a évoqué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a cessé d'œuvrer, fidèle à cette tradition panafricaine, à renforcer le rapprochement politique entre les pays africains, à travers une vision qui repose sur la solidarité active, un soutien mutuel face aux défis communs et, surtout, une ambition économique claire, en initiant une nouvelle dynamique de croissance, fondée sur les capacités internes de l'Afrique et portée par le commerce intra-africain. Rappelant que le slogan «L'Afrique aux Africains», qui a constitué l'un des fondements du panafricanisme, dès la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA, actuellement UA), a été proclamé depuis Alger, le ministre a affirmé que «ce n'est pas un hasard si la quête d'un renouveau économique africain prend aujourd'hui appui sur cette même terre de luttes et de résistance». La stratégie adoptée par le président de la République s'inscrit dans une démarche de long terme combinant la diversification de l'économie nationale, l'intensification des partenariats africains et la volonté, clairement affirmée, de rompre avec les rapports économiques déséquilibrés, précise M. Meziane, relevant que cette approche ambitieuse trouve aujourd'hui un terrain d'expression concret dans l'organisation de cette foire que de nombreux experts considèrent comme un levier crucial pour la promotion des échanges commerciaux à la hauteur d'un marché es-

timé à plus de 3.000 milliards de dollars. Le ministre a assuré que cette manifestation continentale dépasse le cadre d'un salon commercial, représentant un moment stratégique dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Elle constitue également une opportunité pour l'Algérie de consolider sa place dans l'espace économique africain, de projeter une image renouvelée de son potentiel productif et d'offrir une vitrine unique pour valoriser son offre exportable, ajoute-t-il. A cette occasion, "l'Algérie mobilise tous les moyens nécessaires pour faire de l'IATF-2025 un événement de référence, voire un tournant stratégique dans la projection économique de l'Algérie sur le continent africain, à la hauteur des aspirations des peuples africains". "En accueillant ce rendez-vous d'envergure, Alger ne se contente pas d'être un hôte, mais compte traduire, sur le terrain, sa vision d'un avenir partagé, reposant sur des liens commerciaux solides et durables", a affirmé le ministre. "La foire sera bien plus qu'un événement économique, voire diplomatique symbolique : Alger cristallisera une volonté partagée de consolider davantage la coopération économique, portée par une volonté politique réaffirmée par M. Olusegun Obasanjo, l'ancien président du Nigeria et président du Conseil consultatif de l'IATF", a-t-il martelé. M. Meziane a conclu sa contribution en affirmant que, durant une semaine entière, "Alger renouera avec son destin de grande cité africaine, avec une forte charge historique, rappelant un passé récent, fait d'espérance africaine".

FRANCE

Pour provocation à la haine, une avocate dépose plainte contre Retailleau

L'ancienne bâtonnière de Nîmes (sud de la France), Khadija Aoudia, a déposé plainte devant la Cour de justice française contre le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour provocation à la haine et à la discrimination. Cette action a été menée au nom d'une association agissant dans les quartiers populaires, en réponse à l'augmentation des actes et discours discriminatoires qu'elle observe sur le terrain. Déposée vendredi dernier, la plainte visant Retailleau, depuis son arrivée à la tête du département de l'Intérieur, rassemble toutes les déclarations jugées discriminatoires, notamment envers les res-

tissants musulmans. Me Aoudia, ancienne bâtonnière de Nîmes pour le mandat 2023/2024, soutient que "la seule manière d'éviter le débordement vers la violence, c'est le droit", car, selon elle, "le droit protège, sanctionne également sans aucune distinction". Il s'agit de "propos discriminants à l'encontre notamment des Français de confession musulmane et qui ne sont pas dignes d'un ministre, gardien du respect de la Constitution", précise encore l'avocate. Plusieurs exemples sont cités dans la plainte comme sa déclaration du 29 septembre sur une chaîne de télévision française : "L'immigration n'est pas une chance pour la France". Au

cours de cette même interview, Bruno Retailleau déclare : "L'immigration est un des phénomènes qui a le plus bouleversé la société française depuis 50 ans sans que jamais les Français aient eu à se prononcer". En février 2025, sur la même chaîne de télévision, Retailleau déclare : "Le voile est un signe d'apartheid...". L'avocate affirme avoir l'intention d'aller "jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme", dans le cas où sa plainte n'aboutit pas au niveau de la Cour de justice de la République française. Elle envisage aussi de saisir la Commission des droits de l'Homme des Nations unies.